

LE DEVOIR

Edition quotidienne	
CANADA	\$ 6.00
(Sauf Montréal et banlieue)	
E.-UNIS et Empire Britannique	8.00
UNION POSTALE	10.00
Edition hebdomadaire	
CANADA	2.00
E.-UNIS et UNION POSTALE	3.00

Directeur-gérant: GEORGES PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS!

Rédacteur en chef: OMER HEROUX

La commission de chômage et les "bons de secours"

Une innovation projetée qui alarme le petit commerce

Avant la création des allocations de chômage ou secours directs, la Société Saint-Vincent de Paul opérait dans un bon nombre de paroisses. Les vivres que la conférence distribuait, elle se les procurait chez les épiciers catholiques de la paroisse. Et souvent, grâce à son intervention, cet épicier faisait crédit à une famille gênée; il accordait spontanément les mêmes facilités à bon nombre de familles dont il avait la clientèle et temporairement à court d'argent parce que le chef était en chômage.

L'épicier ou le boucher n'agissait pas ainsi par pur altruisme. Il conservait de la sorte un acheteur qui acquitterait ses dettes une fois remis au travail. S'il se rendait service à lui-même, il rendait aussi service au chômeur.

Quand vint la crise, la Saint-Vincent de Paul, qui fut priée d'assumer l'écrasante charge de la distribution des allocations de chômage, resta fidèle à l'ancienne pratique en l'étendant. Il fut loisible à tout porteur de bon d'acheter chez tous les marchands de sa nationalité, dans les limites de sa paroisse.

C'était, cette fois, faire oeuvre de justice que d'appliquer cette pratique; c'était, au surplus, conjurer une catastrophe. Le chômage était en avance sur l'organisation des secours directs et les arrages chez un grand nombre d'épiciers, de bouchers, de laitiers, de boulangers, de marchands de charbon, s'étaient accumulés. Laisser ceux-ci avec leurs dettes en les privant de leur clientèle dès lors que celle-ci pouvait désormais payer au fur et à mesure qu'elle achèterait, c'était les acculer à la faillite.

On aurait tort de croire que les marchands voyaient dès lors la fin de leurs soucis. Ils avaient, au contraire, à entrer souvent en lutte continuelle avec le chaland qui voulait sortir de la liste, acquérir des denrées non autorisées. De plus, l'encaissement des bons, grâce à la complication et à la lenteur des rouages administratifs, était long. Et comme la ville refusait constamment de se porter garante des bons, il devint impossible de les escompter chez les grossistes et les banquiers. Parfois, les délais ont atteint quatre ou cinq mois, sans qu'il fût toujours de la faute de la ville; mais, quelle que soit la cause, le marchand a souffert et, dans bon nombre de cas, souffre encore des embarras sérieux.

La Commission de chômage n'a encore rien changé quant à la négociabilité des bons, mais elle se prépare, dit-on, à créer qu'ils seront valables chez tous les marchands. Ou, en d'autres termes, on doit abandonner la pratique sage maintenue jusqu'ici par la Société Saint-Vincent de Paul.

Il faut regarder avant de sauter, en tout temps, mais particulièrement en temps anormal. Au dire des intéressés, cette modification peut entraîner la ruine d'un grand nombre, sinon de la majorité des marchands encore chargés de bons. Même à supposer que ces prédictions pessimistes outrent la vérité, est-il excessif de dire que nous sommes menacés d'une catastrophe?

Cette modification ne serait pas juste: elle punirait des gens qui ont patienté et qui, souvent, à grand sacrifice, ont financé les secours directs.

Elle ne serait pas logique: la disparition d'un boucher, d'un épicier, d'un laitier, d'un boulangier, qui est employeur, qui a deux, trois, quatre ou vingt personnes à son service, multiplierait le nombre des chômeurs directement et indirectement encore bien plus. Les organisations de vente centralisées emploient peu de monde, le moins de monde possible. Elle serait enfin un désastre économique; qu'on essaie de mesurer le retentissement de la disparition du commerce libre. Cette disparition menace non seulement le grossiste, non seulement le banquier; mais les professionnels eux-mêmes. L'avocat, qui aura moins de causes, le notaire, moins de contrats, le comptable, moins de comptes, l'architecte et le constructeur, moins d'entreprises. Bref, les répercussions sont infinies de la ruine d'un grand nombre de petits patrons, industriels, actifs, de propriétaires qui paient des taxes et sont les surveillants les plus vigilants de la chose publique.

Les grands commerces qui nous tiennent dans leurs chaînes auraient d'ailleurs la prétention — eux pour qui la vente à crédit est impossible — d'obtenir que les bons fussent échangeables à vue contre un bon du trésor municipal négociable en banque. De sorte qu'ils rentreraient en scène au moment où le bon vaudrait de l'argent comptant, ce qui aurait le double avantage de les faire apparaître comme vendant à meilleur marché que leurs collègues pour qui le bon était nécessairement du crédit et d'accroître singulièrement leur chiffre d'affaires.

Mais, dira-t-on, qu'est-ce que l'épicier peut craindre s'il n'a pas exploité sa clientèle chômeuse? Il a toutes les raisons de craindre, même s'il ne s'est pas livré à l'exploitation (ce qui lui était d'ailleurs assez difficile, parce qu'il n'y a pas une seule paroisse où les bons ne soient négociables que chez un seul marchand. Donc, la sauvegarde de la concurrence n'a pas été abolie). Mais le négociant a été souvent contraint de ramener le chômeur à l'ordre, de l'empêcher d'outrepasser la valeur de son bon, de le tenir à la liste des articles seuls permis.

Parfois, quand il avait affaire à un bon "ancien client", il lui a consenti quelques avances. Mais le client, même celui-là, lui restera-t-il fidèle? Aigri, humilié, persuadé par les annonces, souvent fallacieuses de certains commerçants vendant pour argent comptant et sans distribution à domicile qu'il était exploité, le chômeur raisonnera à tort, oubliera toutes les lois de la solidarité et s'empressera d'aller ailleurs. Il a été comme en tutelle et il le voudra s'émanciper. C'est de la psychologie élémentaire.

Les gens du conseil municipal empêcheront-ils ce désastre? S'ils n'interviennent pas, nous perdrons le petit commerce, soit à peu près tout ce qui nous reste dans le domaine économique. Encore une fois, le mot désastre est-il trop fort?

La création de la commission de chômage a évoqué à notre mémoire une histoire de chasseur. Ce n'est pas à tort qu'on tient le renard pour supérieurement intelligent, disait celui-ci. Voyez, par exemple, comment il se débarrasse de la vermine. Il prend un morceau de mousse et s'enfonce dans l'eau petit à petit, tenant toujours le morceau de mousse au-dessus de celle-ci. Les puces s'y réfugient. Une fois épuisé, le renard abandonne dans le courant le morceau de mousse.

Pour ceux de nos édiles, qui refusent d'intervenir, de se mêler le moins du monde des affaires de la commission, celle-ci est le morceau de mousse qu'ils ont inventé pour laisser aller à vau l'eau leurs promesses et leurs obligations.

Louis DUPIRE

Billet du soir Un peu partout

Un Canadien français de la région de Winnipeg vient de partir pour la Turquie d'Asie; il y construisait pour le compte de l'Etat une voie ferrée de 300 milles de longueur. Et c'est un autre Canadien français de ses amis, en Turquie depuis quelques années et tout près de Kemal Pacha, qui lui a fait obtenir ce travail.

En ces dernières années, il est allé des Canadiens français un peu partout. Ne parlons pas des missionnaires, hommes ou femmes, qui, sans bruit, travaillent à la moisson spirituelle, d'un bout à l'autre de l'Afrique, ou aux confins du Thibet, ou dans les provinces les plus lointaines de l'Émirat du Yunnan, ou dans des petits villages du Japon, ou dans l'extrême nord des régions polaires, parmi les Esquimaux. Tous ces ouvriers du Seigneur vivent depuis des années loin du pays natal, de Madagascar à Pond's Inlet, pour la plus grande gloire de Dieu. La recherche de la richesse ou même du confort le plus élémentaire n'est pas un de leurs soucis. Les âmes seules les préoccupent.

Aujourd'hui, il y a des foreurs de puits de mine en Rhodésie, qui sont nés au Canada et sont de sang français. Il y a en Afrique du sud un jeune géologue de talent, né et élevé à Montréal parmi les nôtres. Dans telle mine de cuivre du Venezuela ou du Chili, ou du Pérou, il y a des chefs d'équipe et des ingénieurs nés dans notre province. Telle famille de Montréal a l'une de ses filles missionnaire aux confins de la Tunisie et l'un de ses fils à la tête du personnel d'une compagnie pétrolière, tout au haut de l'Orénoque. Aux confins de la civilisation, en Australie, vit un Canadien né et élevé à Montréal. Et l'on pourrait multiplier cette énumération.

Tout ces Canadiens de langue française ne sont pas aux plus hauts emplois, s'il y en a qui sont ou ont été en vedette. Sir Percy Girouard, autrefois gouverneur du Niger, pour le compte du gouvernement britannique, et qui était l'un des fils de feu le juge Désiré Girouard, une des grandes figures du Barreau et de la magistrature au Canada français, il n'y a pas cinquante ans n'a pas rencontré en Afrique que des missionnaires ou des ingénieurs canadiens de langue française. Peut-être a-t-il, au cours de ses randonnées africaines, croisé même ce Canadien de Lévis dont Faucher de Saint-Maurice narrait jadis la plaisante aventure.

Un soir, aux confins de l'Algérie et du Sahara, où Faucher de Saint-Maurice se serait rendu avec une caravane, vers 1880, il dit avoir entendu chanter, par un chamelier, une chanson dont l'air était tout à fait celui d'un refrain du terroir québécois. Je m'approchai, dit le voyageur, et j'écoulai. C'était bien une chanson de chez nous que fredonnait une sorte de Bédouin roulé dans sa robe, devant le feu qui rouillait sous les étoiles. Je l'interpellai. Et il me répondit: "Ousque f'at appris ça? Bâche, par chunons! Je sus l'un Garant de Lévis. Je m'ai envenu par icitte engagé par Barnum pour pognier des lions. Pis, je mène des chameaux..." Faucher de Saint-Maurice passait pour être assez d'imagination vive. N'importe. Ce type de Lévis chamelier aux bords du Sahara, quelle trouvaille!

Paul POIRIER

Opinions

Journal français

La Patrie est un journal publié en français, — plus ou moins, un peu moins parfois. Elle prétend informer un public canadien-français. Ses actionnaires, jusqu'à preuve du contraire, passent pour être en grande majorité de langue française, même M. Du Tremblay. Elle a un secrétaire de langue française, M. Perrault. Il est vrai qu'à sa dernière assemblée extraordinaire d'actionnaires, elle avait un avocat de langue anglaise pour la conseiller, — car il paraît qu'en ces matières financières, des avocats canadiens-français n'auraient pu l'éclairer. Voire. Or, la Patrie, journal français, avec des actionnaires de langue française, un secrétaire français, un président, un conseil d'administration et des rédacteurs de langue française, vient d'envoyer à ses actionnaires un avis exclusivement libellé... en anglais. Voici le texte, scrupuleusement transcrit, adressé à un actionnaire de langue française:

IN THE MATTER OF A COMPROMISE OR ARRANGEMENT BETWEEN LA PATRIE PUBLISHING COMPANY, LIMITED, AND ITS SHAREHOLDERS UNDER SECTION 144 OF THE COMPANIES ACT.

Notice is hereby given to the shareholders of LA PATRIE PUBLISHING COMPANY LIMITED that on the Twenty-Seventh day of October, One thousand nine hundred and thirty three, (1933), at the hour of 11 a.m., the said Company will apply to the Honourable the Chief Justice of the King's Court Bench of the Province of Quebec or to such other one of the Judges of the said Court of King's Bench as may then be designated by the said Justice sitting in Chambers at the Court House, in the City of

M. Pierre Bertrand appuiera M. Duplessis à la convention de Sherbrooke (Voir page 3)

Montreal, for an Order sanctioning an arrangement between the Company and the holders of its Preference and Common Shares as agreed to by the required majority at a meeting of the holders of such shares held at the City of Montreal on the fourteenth day of September 1933.

Dated at Montreal this 22nd day of September 1933.

J.-N.-A. PERRAULT, Secretary.

La Patrie est pour la campagne de renaissance. Elle l'a dit et écrit. Si elle commençait par franciser ses avocats, ses textes légaux et ses avis à ses actionnaires, serait-ce si mal? J. L.

Madame X

Connaissez-vous Madame X? Pas celle de Bisson. Une autre Madame X. Cette corpulente blonde, ou plutôt jaune, unique en son genre, et qu'on croirait partout à la fois, tellement elle se multiplie.

C'est elle, ce moulin à paroles, que j'entendais tout récemment parler, et fort librement, dans une honnête famille. Il était question de tout. De la menace de la famine à la Havane. Du sacre de Monseigneur Yelle. Des accords sur le désarmement. De la peste bubonique en Mandchourie. Des idées de M. Gregory sur l'utilité d'une banque centrale. De l'appel du cardinal Villeneuve en faveur des pauvres.

Jusqu'à là il n'y a rien à redire. Mais voilà que cette bavarde, pourtant assez vieille pour avoir le sens de ses responsabilités, raconte, et devant des enfants non encore formés, s'il vous plaît, voilà qu'elle raconte une histoire de trois bandits qui viennent, dit-elle, de piller un chauffeur de taxi à Saint-Hyacinthe. Et elle y va avec des détails: l'un avait saisi le chauffeur à la gorge, etc., etc. Quelques jours auparavant elle disait ailleurs, parallèlement, et devant des jeunes gens mal inspirés, comment un malfaiteur s'était donné la mort avec de la strychnine, savamment cachée dans un talon de soulier, pour pouvoir être au besoin absorbée au fond d'un cachot.

Et ce n'est pas tout, cette grosse pie sans vergogne, elle donne ensuite tous les détails de l'enquête poursuivie à l'occasion d'une mort énigmatique. Rien n'y manque. Elle raconte les constatations de l'inspecteur Foucault et puis celles de son assistant Brodeur! Elle est au moment des aveux faits hier par un meurtrier, arrêté dans un hôtel... d'où?... de la Nouvelle-Orléans!

Et les "hold-up", elle en a aussi la bouche pleine! Mais je m'arrête. Ces récits de gens de bas étage vous font reconnaître la femme blonde, qui des débite, & scandale, dans nos honnêtes familles: c'est la presse jaune!

Et sa sale besogne, elle est non seulement inconvenante par les récits qu'elle colporte, elle est stupide par le service régulier d'information qu'elle fournit aux bandits, après avoir d'ailleurs contribué à les former. Le directeur de la Free Press de Détroit a eu bien raison de la dénoncer avec vigueur au congrès international des directeurs de police, tenu à Chicago.

Aux uns elle jette dans quel coin du pays se poursuivent à tort ou à raison les recherches de la police, aux autres elle annonce que tel procédé nouveau d'effraction a réussi.

Il faut que la démocratie soit bien bête, disons le mot, pour laisser s'accomplir contre l'intérêt public une telle action dissolvante, pour favoriser le banditisme d'une façon si évidente, pour laisser traverser impunément le travail de la police, chargée de protéger la société.

Se trouve-t-il, hélas! dix justes à Montréal qui ne soutiennent pas ni de près ni de loin l'infâme jaunisme de la presse? Car en démocratie, où l'opinion est le jugement final, il faut en venir à la foule pour trouver le cerveau pensant de la nation! Eh bien! puisqu'il en est ainsi, que chacun, et surtout les jeunes, se pose des questions sérieuses à la question! Et tout de suite la jaunisme n'est plus, et la société, sauvée. La société sauvée? Eh oui, l'expression paraît forte, elle n'est pourtant que juste! Car sur la pente où nous sommes, c'est le gouffre qui nous attend... à moins que nous ne rebroussions chemin. A. VALOIS

Un mort bien vivant

L'un de nos camarades parlait incidemment, hier, de la mort de M. J. J. Morrison, qui aurait fait des mérites de l'Ontario, qui aurait refusé d'être premier ministre de sa province. En fait, M. Morrison n'est pas mort. Et le camarade qui parlait de lui s'est fait induire en erreur par un journal ontarien. La vérité, c'est que M. Morrison a démissionné en tant que secrétaire de l'United Farmers Cooperative Company, Limited, mais qu'il reste secrétaire de l'association des United Farmers of Ontario. Le Soleil tuait avant-hier M. Woodworth par suite d'un mélange de lignes. Le Devoir aura fait mourir M. Morrison. Evidemment, c'est une épidémie de fausses morts, chez les progressistes. Ressuscitons: M. Morrison, que le Soleil en fasse autant pour M. Woodworth et tout rentrent dans l'ordre, — jusqu'à la prochaine fausse information. P. G.

Bloc-notes Au congrès juif de Prague

En français!

On annonce que le rapport de la commission d'enquête sur les banques sera tout prochainement remis au chef du gouvernement fédéral. Ce rapport, un peu plus tard, sera sans doute communiqué au grand public. Nous espérons qu'on nous en donnera alors, simultanément, les versions anglaise et française.

Encore qu'un certain nombre de nos confrères qui ont témoigné devant la commission aient cru plus à propos d'y parler anglais, il n'en reste pas moins que le français est la langue usuelle de trois millions de citoyens canadiens, et l'une des deux langues officielles du pays.

L'un des ministres, M. Stevens, si nos souvenirs ne nous trompent point, a récemment déclaré que, contrairement à une pratique trop ancienne, l'Annuaire statistique du Canada serait, cette année, simultanément publié en français et en anglais.

C'est la règle que l'on voudra, nous l'espérons, suivre pour le rapport de la commission d'enquête sur les banques.

Pour le cas où certains n'y penseraient pas, nous nous empressons de le rappeler.

Question de bon sens, question de justice, question de sagesse politique, question d'élegance aussi.

Dure leçon

L'un de nos confrères québécois, dont on ne donne pas le nom ayant, comme tant de fois nous l'avons fait nous-même, flétri la manie des affiches anglaises collées sur des choses françaises, la Tribune, de Woonsocket, R.-I., en profite, comme le faisait il n'y a pas très longtemps encore le Travailleur, de Worcester, Massachusetts, pour nous asséner une dure leçon, malheureusement trop méritée:

Le plus ridicule en tout ceci, dit la Tribune, c'est que les Américains de langue anglaise comprennent de langue française mépris ces affiches anglaises et les trouvent risibles.

Les Franco-Américains rougisent de honte en écoutant les expositions dérisoires dont les Américains ne manquent pas d'agrandir leurs réflexions en face de cette déplorable manie de tout habiller à l'anglaise dans un décor dont l'unique charme est d'être français.

Encore quelques années de cette anglomanie qui pue le mercantilisme, et la province de Québec aura tué le tourisme définitivement.

Ce ne sont pas les Américains qui enlèvent le caractère français de la province de Québec, comme le dit le journal québécois. Ce sont les Canadiens français eux-mêmes qui défigurent leur belle patrie dans une vaine émulation de plate flagornerie...

C'est le manque de fierté qui est la cause de cette anglomanie, comme de la triste habitude d'affubler les chiens d'un vieux chapeau et de les placer au bord de la route pour qu'elles se fassent...

Quand donc cesserons-nous, non seulement de scandaliser nos frères des Etats-Unis et des provinces en majorité anglaises, mais encore de détruire ce qui, du point de vue touristique, est notre principal attrait, notre caractère différent?

Et nous?

Du fond de l'Abitibi nous arrive une plainte dont nos lecteurs ont plus d'une fois perçu l'écho: Les journaux, nous écrit donc notre fidèle correspondant, annoncent que la Commission de la Radio va prochainement installer un nouveau poste à Laprairie! Ce sera le quatrième au moins dans la région de Montréal.

Québec a deux postes; le Lac Saint-Jean en a un; Hull aussi en a un; la Gaspésie a le sien.

Projets d'immigration au Canada et aux Etats-Unis — Cent mille Germano-Juifs prêts à partir bientôt d'Europe

PARIS (par courrier) — Au récent congrès sioniste tenu à Prague, en Tchéco-Slovaquie, ces semaines-ci, il a de nouveau été question de placer une centaine de mille Juifs d'Allemagne en Amérique du Nord et du sud, notamment au Canada.

M. Sokolof, président du congrès, commença par passer en revue la situation faite aux Juifs un peu partout dans le monde. Après avoir condamné la persécution des Juifs en Allemagne il parla de l'amélioration relative de leur sort en Pologne. La situation générale s'y améliore, dit-il, mais leur état économique laisse encore fort à désirer, dans cet Etat particulièrement.

LA SOCIÉTÉ DES NATIONS M. Sokolof demanda que la Société des Nations porte secours aux réfugiés Juifs expulsés d'Allemagne depuis quelques mois et que différents pays hésitent à recevoir.

Un expert économique sioniste, M. Ruppin, président du comité germano-juif, exposa les détails d'un plan qui permettrait à 200,000 réfugiés expulsés d'Allemagne depuis quelques mois de passer à établir en Palestine d'ici cinq ans, par contingents distincts, qui seraient à la longue absorbés dans la vie industrielle et agricole de l'Etat palestinien. Selon M. Ruppin, il faudrait prévoir une dépense de 40,000 francs par famille, au minimum, pour cette migration et cet établissement en Palestine.

VERS L'AMÉRIQUE ET LE CANADA M. Ruppin exprima aussi l'espoir que le rétablissement industriel aux Etats-Unis permette à ceux-ci de lever l'embargo contre l'immigration, et de donner asile à un grand nombre d'Israélites sortis d'Allemagne. Il affirma qu'un certain nombre de mille Germano-Juifs pourront d'ici peu de mois être libérés d'aller s'établir dans le sud de l'Afrique, de même qu'en Amérique du Sud et au Canada. Il y a à ce sujet des tractations engagées avec différents comités Juifs, à l'étranger, sous la surveillance de la Ligue Juive internationale récemment constituée à Londres sous la présidence de lord Melchett et qui fait un travail considérable de recrutement de fonds.

d'un P. Cadot à la barbe et au cheveu tout blancs, tel qu'on l'imagine bien après trente ans de missions; mais ceux qui furent jeunes à Montréal, aux environs de 1900, se rappelleront toujours le religieux aux cheveux noirs de jadis qui s'occupait avec tant de zèle des jeunes gens dont il avait la charge.

A la veille du temps pascal, particulièrement, le P. Cadot ne manquait pas, avec un entrain et une bonne humeur qui gagnaient tous les coeurs, de presser les réfractaires, les distraits. Il n'hésitait point à les relancer jusque dans leurs bureaux d'affaires.

Nous n'imaginons pas qu'il ait jamais, même au milieu de ses Sauvages, oublié ses jeunes amis d'autrefois. Il y en a sûrement plus d'un aujourd'hui, à Montréal, parmi les hommes dont les cheveux blanchissent déjà, mais qui étaient jeunes en 1900, dont l'esprit, à la lecture de cette petite dépêche, se reportera vers l'ardent missionnaire urbain d'autrefois.

Pour combien ne fut-il point un inoubliable et paternel bienfaiteur?

O. H.

Nos entretiens M. Léandre Brault évoque de vieux souvenirs L'ancien secrétaire - trésorier de la maison "Hudon - Hébert - Chaput" nous accorde une entrevue à l'occasion de son 80ème anniversaire de naissance

Une jolie petite maison qui disparaît presque complètement, comme ses voisins d'ailleurs, dans la verdure. Coin tranquille, quoique à deux pas du chemin Sainte-Catherine d'un côté et du boulevard Saint-Joseph de l'autre.

Petit salon, où tout tend à nous ramener à trente ans en arrière: jolis bibelots, nombreux, chacun ayant probablement son souvenir, marquant une date dans l'histoire d'une famille; aménagement qui ne s'est pas laissé détrôner par le chesterfield et qui nous rappelle en un instant nos années d'enfance.

Nous sommes chez M. Léandre Brault qui vient de célébrer son quatre-vingtième anniversaire de naissance.

M. Brault, s'il a l'âge d'un vieillard, est à peine un vieil homme. Grand, très droit encore, il est particulièrement alerte. A peine lui donnerait-on soixante-cinq ans. D'ailleurs, il ne fait que prendre une retraite bien méritée. Jusqu'au printemps dernier, il était encore activement engagé dans les affaires, occupant le poste de vice-président et celui de secrétaire-trésorier de la maison Hudon-Hébert-Chaput. Encore aujourd'hui, resté intéressé dans l'entreprise qui a réouvert de la fusion de cette maison à la maison Laporte-Martin & Cie, il ne se passe presque pas de jour qu'il ne se rende au bureau, preuve que le travail devient un besoin auquel on peut difficilement se soustraire lorsqu'on en a fait le but de sa vie.

En causant avec notre hôte, nous pouvons constater que ce besoin

d'activité a toujours été un trait dominant chez lui. Comme tous les gens particulièrement actifs, c'est en travaillant encore qu'il se reposait des longues heures qu'il devait passer à son bureau. Qu'il fût huit heures du soir ou que l'horloge en marquât dix, pendant ces années M. Brault manquait rarement de descendre à un petit atelier d'ébénisterie aménagé au sous-sol de sa demeure et où, pendant une heure, il s'occupait à travailler le bois pour se reposer des problèmes de la journée. Et la soirée se terminait en faisant un peu de musique, récréation que M. Brault a d'ailleurs conservée comme l'indiquent son violon — le violon d'Ingres! — à portée de la main et le piano droit sur lequel repose, encore ouvert, un cahier de musique.

Né à Montréal en 1853, M. Brault avait vingt-cinq ans lorsqu'il est entré à titre de comptable pour la maison Joseph Hudon & Cie. Cinq ans plus tard, la maison prenait le nom de Hudon, Hébert & Cie, sous laquelle elle fut connue pendant près d'un demi-siècle, — et M. Brault devenait associé de ses anciens patrons.

A cette époque, le commerce de l'épicerie en gros n'avait pas l'activité régulière d'aujourd'hui. Le chemin de fer n'avait pas encore de très nombreuses ramifications, et le Saint-Laurent restait le mode de transport le plus utilisé pour les échanges entre Montréal et les régions rurales disséminées en aval jusqu'à la mer. Aussi les périodes de grande activité commerciale étaient-elles les printemps et l'automne, soit à l'ouverture et durant les semaines qui précédaient la clôture de la navigation.

Avant 1894, alors que l'établissement fut transporté rue des Brosses, la maison logeait rue des Commissaires. M. Brault nous rappelle que les premières années, avant la construction du rempart destiné à (Suite à la page 2)

Carnet d'un grincheux

M. Houde fait savoir qu'il n'ira pas à Sherbrooke. Serait-ce le NIRA du parti bleu?

Du sommaire de la "Gazette": "Premier" (Taschereau) receives Chalfoux body. Encore un cadavre à renfermer dans l'armoire.

Cet Ecossais de Glasgow qui se fit voir \$22,500 par des filous à Québec, — ils venaient d'Écosse eux aussi, — ne pratiquait pas la politique du poing fermé si répandue en Écosse.

Faudra-t-il faire garder par des policiers la liste des délégués à Sherbrooke?

Quelqu'un a fait mourir, ici, M. Morrison, des U.F.O. Il vit, pourtant. Ce sera à reprendre. Et la nouvelle finira par être vraie, l'un de ces jours.

L'hôtel de ville de Montréal serait-il en train de se vider dans les coulisses de Sherbrooke?

C'est mal de s'opposer à l'immigration judéo-allemande au Canada. Si nous allions, en ces temps de gêne, hériter d'un Rothschild?

PAMPHILE

Si vous voyagez... adresses-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies: paquebots, chemins de fer, autobus. Assurances, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphones HARbour 1241*

L'assemblée de la S.D.N.

Séance silencieuse par suite d'une mésentente entre Français et Allemands sur une question de préséance à la tribune

Genève, 27 (S. P. C. et S. P. A.). — L'Assemblée de la Société des Nations a entamé une séance silencieuse hier après-midi. Ce fait extraordinaire a été le résultat d'une mésentente des Allemands et des Français sur une question de préséance à la tribune.

Toutefois, dans les coulisses de la Société, les conversations vont leur train. Elles ont pour but d'établir un contact direct entre les Allemands et les Français.

Les délégués de la Pologne ont déjeuné avec le principal lieutenant du chancelier Hitler, M. Joseph Goebbels, et avec le ministre des affaires étrangères d'Allemagne, le baron von Neurath.

Une délégation d'un groupe dit ligue internationale des anciens combattants a parlé en faveur du contrôle de la fabrication des armes à M. Arthur Henderson, président de la conférence de désarmement, qui continuera ses travaux le 6 octobre.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de librairie "Le Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal.

POIRIER — A Westmount, le 26 septembre 1933, décédé à 76 ans, A.-E. Poirier, ancien recordeur.

MACKINNON — A l'Hôpital Royal Victoria, le 26 septembre, John Malcolm Mackinnon, époux bien-aimé d'Aline Mackinnon, 1831 avenue Selkirk.

Nécrologie

BERGERON — A Montréal, chez son gendre Théodore Saumur, à 88 ans, Antoine Bergeron, époux de feu Philomène Leduc.

DEMERIS — A Montréal, le 24, à 79 ans, Emma Tridand, épouse d'Emery Demeris.

LABRANCHE — A Montréal, le 25, à 24 ans, Juliette Labranche, fille d'Alphonse Labranche et d'Alida Fremette.

LACROIX — A Montréal, le 28, à 59 ans, Mme Albert Lacroix, née Rosanna Laframboise.

LEBLANC — A Montréal, le 23, à 41 ans, Evariste LeBlanc.

PATEAUX — A Montréal, le 25, à 80 ans, Joseph Pateaux, époux de Marie Pateaux.

SCOTT — A Montréal, le 26, à 50 ans, Joseph Scott, époux d'Éveline Cloutier.

VALLEE — A Montréal, le 24, à 54 ans, P.-Aldéric Vallée, époux de Marie-Louise Quessel.

WAYLAND & VALLEE Directeurs de Funérailles 5238, AVENUE DU PARC DOLLAR 3314

LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE FRAIS FUNÉRAIRES L.-Eug. Courtois, Prés. Joseph Courtois, Secr.-Trés. 302 EST RUE SAINT-ÉTIENNE

MM. Houde, Savignac et Diogène Maillé

La déclaration de l'action en libelle des deux premiers contre le troisième

MM. Camilien Houde et Jean-Marie Savignac ont produit hier au greffe la déclaration de leur action en libelle contre Diogène Maillé.

Chacun d'eux poursuit M. Maillé pour \$999. M. Houde, qui se représente comme "agent", rappelle qu'il a rempli de hautes fonctions publiques: maire de Montréal, député de Sainte-Marie, chef de l'Opposition conservatrice, etc.

Le 13 septembre, prétend M. Houde, lors d'une assemblée régulière de la section Saint-Denis de l'Association ouvrière du Nord, Diogène Maillé, président de cette section, "sans excuse légitime ou justification, a déclaré devant plusieurs centaines de personnes ce qui suit: "MM. Houde et Savignac me disaient encore ces jours derniers: pourquoi te donner du trouble pour les chômeurs? Laisse-les mourir de faim, ils voteront pour nous aux prochaines élections."

MM. Savignac et Houde déclarent que ces déclarations sont fausses, mensongères, faites dans un but malicieux et ils réclament des dommages.

La poursuite est prise par MM. Angers et Delage, tandis que le bureau légal Hyde, Ahern, Perron, Puddicombe et Smith représente M. Maillé.

Entrevue ajournée

L'entrevue de M. Maurice Gabias, président du comité exécutif, avec M. L.-A. Taschereau, au sujet d'un grand projet de retour à la terre, n'aura lieu que mardi prochain.

M. Jean-Jacques Lefebvre, attaché aux archives de la Cour supérieure de Montréal, sera le conférencier de la Société historique de Montréal, ce soir, à 8 heures, à la réunion au Château de Ramezay, siège de la Société cette année.

Traité douanier Argentine-Italie

Rome, 27. — L'Argentine et l'Italie ont signé un traité douanier, après cinq mois de négociations.

M. David chez les jeunes libéraux

Le mercredi, 4 octobre, aura lieu le premier dîner-causerie de la saison de l'Association de la jeunesse libérale, au Reform Club.

Paroisse St-François-Solano

Grand euchar, jeudi le 28 septembre sous la présidence de M. le curé Champagne, au profit des œuvres paroissiales. Magnifiques prix.

Révolte de forçats

Philadelphie, 27 (S.P.A.). — Les forçats détenus dans le pénitencier de l'Est ont mis le feu à leurs matelas, hier et ont commencé une mutinerie.

M. Taschereau et les conservateurs

"Je lis toutes les lettres de M. Houde", disait hier le premier ministre au cours de l'entrevue accordée aux journalistes alors que ceux-ci lui demandaient s'il avait lu la dernière.

Messe de requiem au Bon-Pasteur

Parents et amis sont invités à assister, demain matin, à 7 heures, à une messe de requiem pour le repos de l'âme de Mère Marie de St-François de Borgi.

Conférence sur les dents

Le docteur Gustave Gauthier, professeur à l'Université de Montréal, fera une conférence ce soir à 9 h. devant les membres de la Société dentaire de Montréal.

Conférence de St-Marc

M. Téléphore Rivard donnera, demain soir, à 8 h. 30, à la salle paroissiale de St-Marc, un conférence sur les auspices de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal.

Incendie à l'Opéra de Paris

Paris, 27. (S.P.A.) — Un incendie, promptement éteint, a endommagé aujourd'hui le fameux Opéra de Paris.

Aux Assises

Le jury de la Cour d'assises criminelles a déclaré L. J. Funchion, alias Wilson, coupable d'avoir enlèvement de 890 de John Wilkie.

Feu M. John Malcolm Mackinnon

Le gendre de M. P.-B. Mignault est décédé hier matin

M. John Malcolm Mackinnon, membre du personnel de la Banque de Montréal depuis plus de 20 ans, est décédé hier à l'hôpital Royal Victoria à la suite d'une brève maladie.

M. Mackinnon était né à Madras, Indes, et était le fils d'un militaire en vue, le lieutenant-colonel H. Mackinnon, du corps médical de l'armée britannique.

Au Monument National

"Fanny et ses gens", la comédie de Jérôme-K. Jérôme, créée au théâtre Daunou, à Paris, le 27 avril 1927, sera à l'affiche au Monument National.

Feu M. A.-E. Poirier

M. A.-E. Poirier, ancien recordeur de Montréal, est décédé à l'âge de 76 ans. M. Poirier fut deux fois candidat dans le comté de Terrebonne.

M. Poirier prit sa retraite en 1907. Dans l'intervalle, avec Mar Paul Bruchési et le R. P. Loiseau, il avait entrepris une campagne contre le vice sous toutes ses formes.

Dix ans de travaux forcés

Le juge Maurice Tétréau a condamné, hier après-midi, Arthur Latulippe, 22 ans, à dix ans de travaux forcés.

M. David chez les jeunes libéraux

Le mercredi, 4 octobre, aura lieu le premier dîner-causerie de la saison de l'Association de la jeunesse libérale, au Reform Club.

Messe de requiem au Bon-Pasteur

Parents et amis sont invités à assister, demain matin, à 7 heures, à une messe de requiem pour le repos de l'âme de Mère Marie de St-François de Borgi.

Conférence sur les dents

Le docteur Gustave Gauthier, professeur à l'Université de Montréal, fera une conférence ce soir à 9 h. devant les membres de la Société dentaire de Montréal.

Lettre ouverte des Jeune-Canada à M. l'échevin Auger

Les Jeune-Canada viennent d'adresser à M. Auger, à l'hôtel de ville, la lettre suivante relative à sa motion sur l'immigration:

Roy-Falkenberg

Paris, 27 (S.P.A.) — On annonce les fiançailles de Mlle Margot Roy, fille de M. Philippe Roy, ministre du Canada à Paris, avec le baron Carl Frederik Falkenberg, de Québec.

Incendie à l'Opéra de Paris

Paris, 27. (S.P.A.) — Un incendie, promptement éteint, a endommagé aujourd'hui le fameux Opéra de Paris.

Aux Assises

Le jury de la Cour d'assises criminelles a déclaré L. J. Funchion, alias Wilson, coupable d'avoir enlèvement de 890 de John Wilkie.

Vers la stratosphère

Moscou, 27. (S.P.A.) — Le mauvais temps a empêché aujourd'hui une nouvelle tentative d'ascension d'un ballon dans la stratosphère.

La session au Manitoba

Winnipeg, 27 (S.P.C.) — A l'issue d'une réunion de membres du gouvernement, on a annoncé que la prochaine session de l'Assemblée législative du Manitoba aura lieu vers la fin de janvier.

Nos entrevues

(Suite de la 1ère page)

protéger les alentours contre les glaces au moment de la débacle, chaque printemps la rue des Commissaires et les petites rues des alentours étaient inondées.

Lorsque la maison Hudon, Hébert & Cie fut organisée en compagnie à responsabilité limitée, en 1906, M. Charles Hébert en fut le premier président et M. Brault, qui avait toujours été chef du bureau, occupa le poste de secrétaire-trésorier.

A la salle de l'école Morin

Reunion de l'Association des hommes d'affaires du nord de la paroisse — L'échevin Filion parlera — Invitation du président, M. J.-C. Bélanger

L'Assemblée générale régulière de l'Association des hommes d'affaires et des propriétaires du nord pour le mois de septembre aura lieu demain soir, à 8 h. 30 précises, dans la grande salle de l'École Morin, 6521 rue St-Denis.

Au cours de cette réunion, M. Alfred Filion, échevin du quartier St-Edouard, exposera quelques grandes questions municipales à l'ordre du jour, s'étendant tout particulièrement sur celles des expropriations et des travaux de chômage.

En les priant de considérer le présent communiqué comme la convocation régulière à l'Assemblée de demain, jeudi 28 septembre, M. J. G. Bélanger, président de l'Association des hommes d'affaires et des propriétaires du nord, fait un pressant appel à tous ses membres.

Des déclarations concernant M. Houde

L'assemblée de demain soir convoquée par le Club athlétique et social Saint-Jean-Baptiste — Une communication du président et du secrétaire du club

Voici le texte de la déclaration que nous font MM. P.-L. Bouvier et L.-H. Blais, respectivement président et secrétaire du club athlétique et social Saint-Jean-Baptiste, affilié à la Fédération des ouvriers du Canada:

18ème récital de M. Poirier à Notre-Dame

Ce soir à 8 heures, aura lieu le 18e concert d'orgue de M. B.-F. Poirier, M.A., à Notre-Dame. L'audition sera irradiée comme d'habitude par GKAC.

Conférence de St-Marc

M. Téléphore Rivard donnera, demain soir, à 8 h. 30, à la salle paroissiale de St-Marc, un conférence sur les auspices de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal.

Incendie à l'Opéra de Paris

Paris, 27. (S.P.A.) — Un incendie, promptement éteint, a endommagé aujourd'hui le fameux Opéra de Paris.

Aux Assises

Le jury de la Cour d'assises criminelles a déclaré L. J. Funchion, alias Wilson, coupable d'avoir enlèvement de 890 de John Wilkie.

Vers la stratosphère

Moscou, 27. (S.P.A.) — Le mauvais temps a empêché aujourd'hui une nouvelle tentative d'ascension d'un ballon dans la stratosphère.

La session au Manitoba

Winnipeg, 27 (S.P.C.) — A l'issue d'une réunion de membres du gouvernement, on a annoncé que la prochaine session de l'Assemblée législative du Manitoba aura lieu vers la fin de janvier.

His Majesty's SEM. 2 OCT. Compagnie GEORGES COLIN de Paris Lun. Mar. Merc. et Mat. Mercredi "LA SONNETTE PALAISE" Jeudi, vendredi et samedi "JULES, JULIEN, JULIETTE" (tristia Bernard) et "FRANÇOISE" (Sacha Guitry) Dimanche soir, 8 octobre "LA DANSEUSE ROUGE" Billes en vente pour toute la série des représentations.

Les griefs de l'industrie textile

Devant la Commission du tarif

Ottawa, 27. (S.P.C.) — La commission des tarifs douaniers a commencé d'entendre l'exposé des griefs de l'industrie textile anglaise contre certains droits de douane qui seraient prohibitifs en pratique, sinon en théorie, et qui par conséquent seraient contraires, à l'esprit et à la lettre du pacte d'Ottawa.

Les manufacturiers canadiens ont soutenu le point de vue contraire et ont donné de nombreuses raisons contre les demandes anglaises. M. R.-P. Sparks, un de leurs porte-parole, a déclaré que certainement il n'était jamais venu à l'esprit des négociateurs des accords commerciaux de créer un tarif qui permit à l'Angleterre d'accaparer la moitié du marché textile canadien.

A la salle de l'école Morin

Reunion de l'Association des hommes d'affaires du nord de la paroisse — L'échevin Filion parlera — Invitation du président, M. J.-C. Bélanger

L'Assemblée générale régulière de l'Association des hommes d'affaires et des propriétaires du nord pour le mois de septembre aura lieu demain soir, à 8 h. 30 précises, dans la grande salle de l'École Morin, 6521 rue St-Denis.

Des déclarations concernant M. Houde

L'assemblée de demain soir convoquée par le Club athlétique et social Saint-Jean-Baptiste — Une communication du président et du secrétaire du club

18ème récital de M. Poirier à Notre-Dame

Ce soir à 8 heures, aura lieu le 18e concert d'orgue de M. B.-F. Poirier, M.A., à Notre-Dame. L'audition sera irradiée comme d'habitude par GKAC.

Conférence de St-Marc

M. Téléphore Rivard donnera, demain soir, à 8 h. 30, à la salle paroissiale de St-Marc, un conférence sur les auspices de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal.

Incendie à l'Opéra de Paris

Paris, 27. (S.P.A.) — Un incendie, promptement éteint, a endommagé aujourd'hui le fameux Opéra de Paris.

Aux Assises

Le jury de la Cour d'assises criminelles a déclaré L. J. Funchion, alias Wilson, coupable d'avoir enlèvement de 890 de John Wilkie.

Vers la stratosphère

Moscou, 27. (S.P.A.) — Le mauvais temps a empêché aujourd'hui une nouvelle tentative d'ascension d'un ballon dans la stratosphère.

La session au Manitoba

Winnipeg, 27 (S.P.C.) — A l'issue d'une réunion de membres du gouvernement, on a annoncé que la prochaine session de l'Assemblée législative du Manitoba aura lieu vers la fin de janvier.

CIGARETTES DUCHESSE Conservez les "mains de bridge"

MAISONS D'EDUCATION

ECOLE TECHNIQUE 200, RUE SHERBROOKE OUEST MONTREAL

COURS DU JOUR REOUVERTURE, 3 OCTOBRE

Préparant aux carrières industrielles les plus diverses. Enseignement théorique et pratique. Laboratoire et ateliers des mieux outillés. L'école décerne des certificats d'aptitude professionnelle aux élèves qui suivent une série de cours se rapportant à leur spécialité.

Table listing various courses: Mathématiques appliquées, Chimie industrielle, Electricité théorique, Radio (théorie), Radio (pratique), Dessin industriel, etc.

L'École recevra les inscriptions, le soir seulement, à partir du 19 septembre, de 7.30 à 9.00 p.m. (lundi et samedi exceptés) Pour tous renseignements, prospectus, etc., s'adresser au Secrétaire.

COLLEGE O'SULLIVAN

1015, Ste-Catherine Est, Tél. HARB. 7532 5, Mont-Royal Est, Tél. ELAIR 3634

Cours spéciaux de vente et publicité Enseignement commercial complet Instruction personnelle — Emplois pour gradués. COURS DU JOUR ET DU SOIR

La plus importante école commerciale du Canada. 400 Clavographes. PREMIER PRIX à l'exposition de Saint-Louis et les PLUS HAUTS HONNEURS à l'exposition de l'Empire Britannique à Wembley.

MAGASINS FASHION-CRAFT Lechasseur, limitée 201 STE-CATHERINE E. 375 ST-JACQUES O. 974 STE-CATHERINE O.

Paletots d'Automne Malgré leur prix modique, ils représentent les meilleures valeurs offertes cet automne à \$15.

... et ce sont des vêtements "FASHION-CRAFT"

Un Sou par Mille pour aller dans l'Ouest

Billets valables, tous les jours, à l'aller, du 20 au 30 septembre Delai de validité: 30 jours

Exemples de voyages, ALLER ET RETOUR de MONTREAL à

Table with 2 columns: Destination and Price. Winnipeg \$27.25, Regina \$34.50, Saskatoon \$36.75, Prince Albert \$37.75, Calgary \$44.00, Edmonton \$44.00, Kamloops \$51.75, Prince Rupert \$52.25, Vancouver \$52.25, Victoria \$59.00

Réductions proportionnelles des autres gares orientales, y compris Windsor, Sault Sainte Marie, Sudbury, Capreol et Cochrane, pour toute gare occidentale, y compris Port Arthur et Armstrong.

Enfants de 5 à 12 ans: demi-place. Les enfants en-dessous de 5 ans ne paient pas. PRIVILEGE DU WAGON-LIT

Un léger supplément au prix du billet en voiture de première autorise le voyageur à coucher dans le wagon-lit touristique entre Montréal et les gares de l'Ouest (en acquittant aussi le prix de la couchette).

COMME LE NOMBRE DES COUCHETTES EST LIMITE ON EST PRIE DE RETENIR LA SIENNE DE L'AGENT LOCAL

PRIVILEGE D'ARRÊT à Port Arthur, Armstrong et au-delà. Billets, couchettes réservées, horaires et tous renseignements en s'adressant à un agent du M-I&A-P.

CANADIEN, PACIFIQUE NATIONAL CANADIEN

Incendie à l'Opéra de Paris Paris, 27. (S.P.A.) — Un incendie, promptement éteint, a endommagé aujourd'hui le fameux Opéra de Paris.

Vers la stratosphère Moscou, 27. (S.P.A.) — Le mauvais temps a empêché aujourd'hui une nouvelle tentative d'ascension d'un ballon dans la stratosphère.

La session au Manitoba Winnipeg, 27 (S.P.C.) — A l'issue d'une réunion de membres du gouvernement, on a annoncé que la prochaine session de l'Assemblée législative du Manitoba aura lieu vers la fin de janvier.

Aux Assises Le jury de la Cour d'assises criminelles a déclaré L. J. Funchion, alias Wilson, coupable d'avoir enlèvement de 890 de John Wilkie.

Vers la stratosphère Moscou, 27. (S.P.A.) — Le mauvais temps a empêché aujourd'hui une nouvelle tentative d'ascension d'un ballon dans la stratosphère.

La session au Manitoba Winnipeg, 27 (S.P.C.) — A l'issue d'une réunion de membres du gouvernement, on a annoncé que la prochaine session de l'Assemblée législative du Manitoba aura lieu vers la fin de janvier.

Docteurs, Consultez !! Les Grands Constructeurs de France Compagnie Générale de Radiologie Rayons X Toute électricité médicale —Gallois & Cie— Ultra-Violet — Quartz — Infra-Rouges Lampes aseptiques pour salles d'opérations. —Etablissements G. Boullite— Instruments de Diagnostic —Collin & Cie— Instrumentation chirurgicale par excellence. Service d'ingénieur électro-radiologiste Conditions faciles Prix, catalogues sur demande. PAUL CARINAUX, D. Sc. "PRECISION FRANÇAISE" 428 Chevrier MONTREAL HA. 2357

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

BEAU ET FRAIS
MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum 73.
Minimum aujourd'hui 65.
Même date l'an dernier 61.
Même date l'an dernier 47.

BAROMETRE
19 heures a.m. 29.38. 11 heures a.m. 29.33.
Midi: 29.52.
Chiffres fournis par le station M.-E. de
Météo. 1610 St-Denis, Montréal.

Demain: JEUDI, 28 septembre 1933

Saint Wenceslas, duc, M., semid.

Lever du soleil, 5 h. 32.

Coucher du soleil, 5 h. 48.

Coucher de la lune, 11 h. 32.

Pleine lune, le 4, à 0 h. 10 du matin.

Dernier quart, le 11, à 4 h. 36 du soir.

Nouvelle lune, le 19, à 1 h. 27 du soir.

Premier quart, le 26, à 10 h. 42 du matin.

Dix-neuf morts et deux cents blessés dans les Abruzzes

Les secousses sismiques d'hier ont démolé environ 500 habitations — La construction antisismique — Mussolini verse \$2,400 à la caisse de secours

ROME, 27. (S.P.A.) — Le nombre de morts que le tremblement de terre a causés dans les Abruzzes hier s'élève à 19. Il y a au moins 200 blessés. L'armée et la milice ont fourni des tentes aux Abruzzains qui craignent de retourner dans leurs habitations. Les secousses ont démolé complètement ou partiellement environ 500 habitations. Des nouvelles maisons à l'épreuve des tremblements de terre les remplaceront. Depuis quelques années, des ingénieurs italiens étudient le problème de la construction antisismique. Leurs observations sont utilisées pour les nouvelles maisons. Le premier ministre, M. Mussolini, a versé \$2,400 à la caisse de secours de la population ébranlée. Le ministère des travaux publics a affecté environ \$8,000 à cette caisse. On prévoit de nombreux dons.

S. E. Mgr Yelle à l'Ecole Normale des filles

Après une messe à la maison-mère de la C. N.-D., l'archevêque coadjuteur de St-Boniface visite l'Ecole Normale Jacques-Cartier ce matin — Réception intime

La maison-mère des Dames de la Congrégation, rue Sherbrooke ouest, avait, ce matin, l'honneur de recevoir le nouvel archevêque-coadjuteur de Saint-Boniface, Son Excellence Mgr Yelle, Mgr Ménégoz, Mgr Yelle, après avoir dit la messe, a pris le déjeuner à la maison-mère et a été l'objet d'une réception intime, puis il s'est rendu à l'Ecole Normale Jacques-Cartier des filles, dirigée par les religieuses de la Congrégation Notre-Dame. La réception a eu lieu dans la salle académique de l'Ecole Normale et les élèves en uniformes ont chanté trois morceaux de circonstance, dont le Magnificat en parties et un sonnet inédit sur la devise de l'archevêque-coadjuteur de Saint-Boniface: *Pater meus agricola*, dont voici le texte:

Prêtre de Saint-Sulpice, au champ du sésame, pendant plus de dix ans, j'ai semé le bon grain. De la moisson d'épis qui jaunit ce terrain Ma gerbe est déjà lourde et mon bras luit l'enseigne.

Le suprême intendant de la récolte entière, Glant de violet la gerbe de ma main, M'indique maintenant dans un pays lointain, Pour exercer mon zèle, un nouveau coin de terre.

Evêque successeur de saints et de héros, Je veux ouvrir comme eux mon allon. Dans le sol canadien, fais les semailles, Quand s'enrangent les bleds joyeux, (leurs mains les joignent).

Pour ma langue et ma foi je sémèrai mon cœur. Dans le sol canadien, fais les semailles, Cultiver, c'est mon lot: mon cœur (laboureur).

M. l'abbé Marien, aumônier de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, a souhaité en termes heureux la bienvenue à Mgr Yelle. "Il n'est pas que Saint-Sulpice, dit-il, et le clergé diocésain qui soient attachés à la joie du jour de votre consécration épiscopale. C'est le prêtre de Saint-Sulpice en même temps que le coadjuteur de Saint-Boniface que nous saluons ce matin; car nous comprenons que, devenu évêque, vous voulez être plus Sulpicien que jamais." M. l'abbé Marien insiste sur l'honneur qui rejallit sur tous ceux qu'il a la complaisance de visiter et dit que le souvenir du passage de Mgr Yelle chez les normaliennes demeurera longtemps gravé dans leur mémoire.

S. E. Mgr Yelle

"Si j'ai accepté sans hésitation l'invitation de M. Marien, dit l'archevêque coadjuteur de Saint-Boniface, ce n'est pas parce que j'étais inquiet de l'esprit qui régnait à l'Ecole Normale. Je suis rassuré sur l'esprit sulpicien de celles que M. Marien dirige." Et Monseigneur ajoute en s'adressant toujours aux élèves: "Je sais que vous représentez une force précieuse dans l'Eglise de Dieu. Vous allez, au sortir de l'Ecole Normale, enseigner et vous aurez entre les mains des âmes d'enfants, quel que soit le milieu où vous irez. Or c'est saint François de Sales qui a dit: "Une âme constituait un diocèse assez grand". Dites-vous donc, quel que soient les difficultés rencontrées de la part des enfants, ou le peu d'encouragement peut-être de la part des parents, dites-vous que vous avez un magnifique diocèse entre les mains.

"Saint Jean Chrysostome a dit: "Il n'y a pas d'artiste plus divin que celui qui sait forger une âme d'enfant, qui sait mettre dans une âme le plus de rayonnement divin." Dites-vous que c'est là votre vocation et aimez-la et que les difficultés ne vous découragent pas. Prenez patience. Quand le labeur sera le blé, il se découvrira s'il s'attendait à ce que la semence croisse tout de suite."

Monseigneur Yelle termine en donnant sa bénédiction aux élèves et aux religieuses, et en se recommandant à leurs prières.

Parmi les membres du clergé, nous avons remarqué, à la réception de ce matin à l'Ecole Normale: M. l'abbé Roger Marien, aumônier de l'institution, M. l'abbé Gérard Yelle, frère de l'archevêque coadjuteur de Saint-Boniface, M. l'abbé Arthur Boudreau, P.S.S., vice-supérieur du grand séminaire, M. l'abbé Arthur Delorme, MM. Adonias Oulmet, Romuald Bissonnette, Yvon Charron, tous Sulpiciens.

Les opinions de M. Stubbs

L'ex-juge du Manitoba suggère d'incorporer au régime judiciaire du pays la défense gratuite de toute personne accusée d'infraction à la loi

Toronto, 27 (S.P.C.) — Dans un discours en présence d'un nombreux auditoire, M. Lewis St. George Stubbs, ex-juge du Manitoba, a exprimé l'opinion qu'il y a lieu d'incorporer au régime judiciaire du pays la défense gratuite de toute personne accusée d'infraction à la loi. Tant que la société restera divisée en riches et en pauvres, a-t-il dit, il est évident qu'il est impossible d'organiser un régime judiciaire tel que le riche ne se trouve pas dans une situation plus avantageuse que le pauvre en matière de procès. Les frais judiciaires ne sont jamais un obstacle pour un riche; même minimes, ils en sont pour le pauvre.

M. Stubbs a affirmé que la moitié des détenus des prisons du pays se composent de gens emprisonnés pour dettes. L'emprisonnement pour dettes est communément appelé mépris envers le tribunal, a-t-il dit.

Pour étayer ses assertions, M. Stubbs a cité un certain nombre de cas. Il a affirmé que pour avoir tenté d'empêcher le vol de plusieurs millions destinés à des œuvres de charité, il avait été voué à la destitution.

Les crues du fleuve Jaune

Ces inondations causent environ 50,000 morts — Un million de Chinois menacés de famine

Nankin, Chine, 27 (S.P.A.) — Un rapport officiel estime à 50,000 le nombre des morts causées par les crues du fleuve Jaune en juillet et en août. D'après ce rapport, un million de Chinois sont présentement menacés de famine par suite des inondations et, au total, deux millions ont été affectés d'une manière ou d'une autre.

Le rapport affirme que l'étendue de la calamité est attribuable au fait que des bandes de brigands et des troupes avaient démolé une partie des digues pour exécuter des travaux de défense.

Le Gran-Chaco

Le Paraguay forme un vaste projet pour assurer la possession de ce territoire

Buenos-Ayres, 27 (S.P.A.) — Le Paraguay a formé un vaste projet pour s'assurer la possession du Gran-Chaco. Ce projet comprend la confection, dans cette région à peu près inhabitée de 250 milles de voies ferrées et aussi de routes stratégiques. Il comporte l'immigration de nombreux mennonites du Canada et de 10,000 cosaques, dont un "Parisien distingué" paiera le passage d'Europe en Amérique. Tous les ingénieurs civils du pays et un certain nombre d'ingénieurs militaires seront mobilisés pour la confection des routes. Le général Ivan Belaieff, qui est passé de la Russie au Paraguay après la guerre et qui est général honoraire dans l'armée paraguayenne pour services rendus dans le Gran-Chaco, ira en Europe pour organiser l'immigration des cosaques.

Mort de M. R. Martineau

Raymond Martineau, 21 ans, 3906 Parc LaFontaine, est mort à l'hôpital Notre-Dame des suites de la blessure que lui a infligée son frère, Maurice, alors que ce dernier examinait une carabine et qu'il a pressé, par mégarde, la gâchette.

La centralisation des gouvernements

Winnipeg, 27 (S.P.C.) — Un groupe politique qui se donne le nom de parti nationaliste du Canada, et qui affirme compter déjà plusieurs milliers de membres, a tenu sa première réunion publique hier soir, à Winnipeg. Le principal article du programme du parti veut la centralisation des gouvernements du pays.

M. Pierre Bertrand appuie la candidature de M. Maurice Duplessis

"Le député des Trois-Rivières a été un très bon chef pendant la session, il a fait son devoir et il nous a aidés" — "Le comité d'organisation de la convention, dit M. Béique, n'est pas un bureau de publicité en faveur d'un candidat ou de l'autre"

M. CAHAN DEPLORE LA TENDANCE A CHOISIR UN DEPUTE FEDERAL COMME CHEF PROVINCIAL

M. Hortensius Béique, président de la convention conservatrice qui aura lieu à Sherbrooke, les 3 et 4 octobre prochains, a tenu à déclarer ce matin, en réponse à certaines allusions parues dans les journaux, que le comité d'organisation général n'était pas un bureau de publicité en faveur d'un candidat ou de l'autre.

Les amis de M. Gagnon et d'autres personnes sont venus au bureau du comité d'organisation pour obtenir certains documents.

M. Béique a répondu qu'il fallait soumettre la demande par écrit. Cette demande sera ensuite soumise au comité exécutif qui décidera.

Le comité n'a à consulter aucun des candidats éventuels et s'occupe uniquement et exclusivement de préparer la convention prochaine.

Voici la déclaration faite par M. Béique, ce matin:

"Un comité exécutif avec tous les pouvoirs nécessaires a été dûment formé pour préparer la convention conservatrice provinciale qui aura lieu les 3 et 4 octobre à Sherbrooke.

"Le comité a accompli son travail, au meilleur de sa connaissance, avec impartialité, sans le soumettre à tel ou tel candidat probable.

"Jusqu'à la convention, le comité exécutif d'organisation ne connaît pas de candidats. S'il devait permettre à quiconque de se tenir au courant de ses délibérations, il serait plutôt un bureau de publicité. Cependant, à nos bons amis les journalistes, nous donnons de temps à autres des communiqués officiels pour renseigner le public dans l'intérêt général.

"An secrétaire organisateur, Léon Gauthier, le comité exécutif d'organisation a tracé une ligne de conduite, qu'il sait observer. Nous sommes satisfaits de la discrétion et de la loyauté dont il fait preuve et qui d'ailleurs le caractérise.

"Donc je prie tous les véritables amis de la cause conservatrice d'accepter cette déclaration comme définitive."

M. Bertrand et M. Duplessis

Québec, 27. (D.N.C.) — M. Pierre Bertrand, député de Saint-Sauveur à l'Assemblée législative, et qui travailla fort en 1930 pour faire élire M. Maurice Dupré à Ottawa, s'est déclaré ouvertement en faveur de la candidature de M. Maurice Duplessis à la convention de Sherbrooke. En approuvant le choix de M. Duplessis, le député de Saint-Sauveur a déclaré à ses auditeurs:

"Vous savez tous que j'ai proposé moi-même M. Duplessis comme chef du parti, l'autonome dernier. Ensuite, je vous ai fait part de mon geste et vous m'avez approuvé. Il me fait plaisir de rappeler que M. Duplessis a été un très bon chef pendant la session. Non seulement il a fait son devoir, mais il nous a aidés. C'est lui qui m'a fourni une quantité d'arguments pour la discussion des lois. Je ne puis donc pas prétendre que je suis impartial. Non, je suis en faveur de M. Duplessis et je vous le dis en toute franchise. M. Duplessis a voulu une convention, et voici qu'il a un adversaire. Messieurs, je ne veux rien dire contre M. Onésime Gagnon. C'est un de mes amis, et à vous aussi. Mais M. Duplessis est aussi notre ami. Mes amis, je regrette cette malheureuse situation. Tous les journaux sont remplis d'articles sur la convention. Cela n'aurait pas dû arriver, mais c'est arrivé. Aussi, messieurs, je vous demande d'appuyer un homme qui nous aime, nous de la classe ouvrière. M. Duplessis a dans son programme: guerre aux trusts, remettre la loi des accidents du travail comme elle était auparavant, la pension aux vieillards, etc., est-ce que ce ne sont pas là des mesures que vous approuvez, vous aussi? Je ne suis pas hostile à M. Gagnon, mais j'ai été au côté de M. Duplessis pendant longtemps et la première assemblée qu'il a faite, il l'a tenue ici, chez nous. Dans le public, on insinue toutes sortes de choses sur mon compte. Franchement, je vous dis ce que je suis. Je veux rester tel que je suis et je veux faire mon devoir. Je suis organisateur de M. Duplessis et je travaillerai pour lui, dans les limites de la justice et du bon sens. Je vous demande donc encore une fois de me faire confiance, et ainsi, de faire confiance à M. Duplessis."

Au comité de M. Gagnon

A midi, aujourd'hui, le comité d'organisation de l'élection de M. Onésime Gagnon, député fédéral de Dorchester, comme chef du parti conservateur provincial, lors de la convention de Sherbrooke les 3 et 4 octobre prochains, déclare qu'il n'a pas encore en mains les listes des délégués à cette convention.

La liste est présentement en la possession du président de la convention, M. Hortensius Béique, qui la leur a promise. Cette liste n'est pas encore complète, vu que les délégués n'ont pas été choisis dans tous les comités.

Au comité d'organisation de M. Gagnon, on nous a déclaré que M. Béique devait remettre la liste des délégués hier midi, que la chose a été ajournée à trois heures hier après-midi et ensuite à ce matin.

On trouvera ailleurs la déclaration de M. Béique sur cette question.

Ce matin on faisait grand état au comité de M. Gagnon de la déclaration faite à Ottawa par M. C. H. Cahan, secrétaire d'Etat, dans laquelle il dit qu'il n'a aucune préférence pour un candidat ou pour l'autre, c'est-à-dire M. Onésime Gagnon ou M. Duplessis. On trouvera cette déclaration ailleurs.

On nous a déclaré au même comité, que les télégrammes adressés par M. Bona Arsenault, et dont nous parlions hier, n'avaient pour but que d'annoncer la candidature de M. Gagnon et qu'ils n'étaient pas du tout un moyen de chantage, comme l'a affirmé M. Armand Lavergne, à Québec.

Ni M. Houde, ni M. Dubuque

M. Onésime Gagnon a nié que MM. Camillien Houde et Edouard Dubuque fassent partie de son organisation. Il a admis qu'il a toujours beaucoup d'estime pour l'ancien chef du parti oppositionniste, mais qu'il ne peut rien ni cet homme ni l'aide de ses amis. Il a ajouté que M. Charles Emard, c.r., a chargé de son bureau de Montréal, situé au quatrième étage de l'immeuble Anglo-Canadian Trust Company, et que ses deux organisateurs sont MM. C. E. Gault, ancien chef du parti conservateur provincial, et Louis Bolduc, ancien organisateur politique.

On apprend, que M. Oscar Gagnon, avocat, chargé des contestations des élections provinciales de 1931, appuie la candidature de M. Onésime Gagnon.

Précautions prises

Selon des rumeurs qui avaient couru ce matin, certaines tentatives pourraient être faites pour s'emparer de force des documents du comité d'organisation général de la convention.

M. Hortensius Béique, président de la convention, a déclaré qu'il n'en sait rien, mais que toutes les mesures de précaution sont prises pour prévenir toute tentative de ce genre.

M. Duplessis n'a pas fait de déclaration

M. Maurice Duplessis n'a pas fait de déclaration, ce matin. On ignore s'il en fera avant la convention qui s'ouvrira mardi prochain.

Mort du R. F. Théonas

L'Institut des Frères de Saint-Gabriel vient d'être plongé dans le deuil par le mort soudain du R. F. Théonas (Jérémie Dion), du Patronage Saint-Vincent de Paul. Une crise d'angine l'a terrassé hier soir en quelques minutes. Il était âgé de 53 ans.

Il naquit à Sainte-Thérèse de Blainville, fils de feu François-Xavier Dion.

Religieux depuis 38 ans, il fut successivement professeur à Saint-Tite, à Saint-Martin, à Saint-Stanislas de Champlain, à Saint-Jacques de Montcalm et au Patronage Saint-Vincent de Paul, Montréal.

Quatre frères lui survivent: MM. Zénon Dion, Joseph Dion, François Dion de Sainte-Thérèse de Blainville, et M. Amable Dion de l'Alberville.

Ses funérailles auront lieu vendredi prochain, le 29, à 8h. 30, (heure solaire) au noviciat Saint-Gabriel, rue Taché, Sault-au-Récollet, Montréal.

CE SOIR

A STE-JEANNE D'ARC — Le Comité des Lecteurs du "Devoir" de la paroisse Sainte-Jeanne d'Arc tient demain soir une assemblée générale à laquelle il invite tous ses lecteurs. La réunion se fait à la salle du poste de police, 2486 Clarendon.

L'opinion de M. C.-H. Cahan

M. C. H. Cahan, secrétaire d'Etat dans le gouvernement Bennett, dans une entrevue reproduite par le *Citizen*, d'Ottawa, édition de ce matin, déplore la tendance actuelle à choisir comme chef d'Opposition un député fédéral. Il estime qu'en pareil cas, le député fédéral devrait démissionner tout de suite avant de se présenter aux votes.

Voici l'entrevue qu'a donnée M. Cahan:

"Le rapport publié par la "Canadian Press" que je suis en faveur du maintien de M. Duplessis comme chef de l'Opposition provinciale peut provoquer une impression qui ne s'accorde pas avec les faits.

"Je n'ai pris aucune part — et je n'en prends pas — au choix du chef de l'Opposition à la Législature de Québec. Je suis d'avis que les députés de l'Opposition à la Législature, leurs associés et leurs partisans devraient choisir leur chef, dans l'exercice de leur discrétion. Je n'ai aucune préférence personnelle en cette affaire.

"Les députés du Parlement du Canada et les députés des législatures provinciales sont élus sur des questions différentes et ont des devoirs et des responsabilités qui sont aussi différents. Je déplore sincèrement la tendance apparente à choisir un député de la Chambre des Communes du Canada comme chef actif de l'Opposition politique dans n'importe quelle Législature à moins que ce député fédéral ainsi choisi ne résigne immédiatement son mandat fédéral et ne se fasse élire député de la Législature provinciale.

Car c'est mon opinion que les doubles responsabilités de député dans le parlement fédéral et de chef dans une Législature provinciale sont complètement incompatibles, et que l'exercice d'une pareille double responsabilité par une seule personne est dommageable à la bonne administration des institutions représentatives dans un système fédéral tel qu'il existe au Canada.

Ce serait une perte à Ottawa

"J'ai une estime très sincère pour M. Gagnon comme ami personnel et j'apprécie hautement son caractère et ses belles qualités intellectuelles; mais je considérerais sa retraite prématurée de la Chambre des Communes comme une perte presque irréparable, et que, personnellement, je déploierais profondément.

"En ces jours de crise financière, industrielle et commerciale sans précédent, nos chances de sortir de la dépression actuelle dépendent dans une large mesure de la coopération amicale et désintéressée de tous les gouvernements. Sous notre système de gouvernement, le maintien d'une opposition politique dans chacune des assemblées législatives est évidemment inévitable; mais il est certain que les conditions actuelles de dépression exigent l'abandon des rancœurs partisans et d'éviter les petites disputes de parti."

La famine menace la région de Tampico

Les tempêtes causent 50 morts et 850 blessés — Le port est inutilisable — Dans les ruines

TAMPICO, 27. (S.P.A.) — La famine menace aujourd'hui la région que des tempêtes ont ravagée il y a quatre jours. Un rapport officiel estime le nombre des morts causés par ces tempêtes à 50 et celui des blessés à 850. Mais on croit que les ruines cachent encore plusieurs morts et de nombreux blessés, et que beaucoup de cadavres ont été entraînés à la mer.

Des débris de toutes sortes rendent inutilisable le port de Tampico, qui est considéré comme le plus important du pays. On pense que l'eau de l'aqueduc est contaminée.

Mme W.-E. Evans, du consulat des Etats-Unis, a dit, après avoir visité tous les hôpitaux, qu'il n'y a aucun étranger parmi les blessés hospitalisés.

L'émigration de Néerlandais au Canada

Le gouvernement des Pays-Bas a acquis 7,400 acres, près de Toronto, pour l'établissement de 150 familles

LA HAYE, 27 (S.P.C.) — Le gouvernement des Pays-Bas a décidé de subventionner l'émigration de Néerlandais au Canada. Le service de l'émigration a acquis 7,400 acres près de Toronto. Il les destine à l'établissement de 150 familles. Les premières familles à s'y établir partiront l'année prochaine. Elles seront au nombre de 19. Vingt-deux les suivront en 1935, et les autres plus tard. Le fait que des cultivateurs néerlandais déjà établis près de Toronto sont tout à fait contents de leur sort permet de penser que le projet sera couronné de succès.

Il paraît que des négociations relatives à des questions d'émigration sont en cours entre le gouvernement du Canada et celui des Pays-Bas.

La Faculté de droit

Quoi qu'il advienne, les professeurs continueront leur enseignement

M. Damien Jasmin, secrétaire-adjoint de la Faculté de droit de l'Université de Montréal, a remis ce matin aux chroniqueurs universitaires la déclaration suivante:

"Selon certaines déclarations publiées hier, l'Université de Montréal serait peut-être forcée de suspendre son enseignement. Les parents de plusieurs étudiants en droit se sont enquis de l'attitude que prendrait en ce cas la Faculté de droit.

"A l'ouverture des cours de ce matin, l'honorable juge Philippe Demers, doyen de la Faculté, a tenu à déclarer que, quant à la Faculté de droit, la question avait toujours été réglée: jamais les professeurs de la Faculté de droit n'abandonneront leurs étudiants. Quoi qu'il advienne, ils continueront leur enseignement."

Comme les lecteurs l'ont lu à plusieurs reprises dans le *Devoir*, la Faculté de droit est la seule à accuser à la fin de l'année un surplus d'une moyenne de 12,000 à 15,000 dollars. Aussi s'expliquent-ils mieux que cette Faculté soit en état d'assurer l'enseignement à ses élèves "quoi qu'il advienne". La Faculté de droit n'a, à la rigueur, beaucoup de salles, et non pas de laboratoire comme les Facultés de médecine ou de sciences.

Conditions atmosphériques plus favorables

Le capitaine R. G. Latta, commandant du paquebot *Empress of Britain*, du Pacifique Canadien, qui a bien voulu servir d'observateur sur l'Atlantique, pour aider les Mollison dans leur projet d'envolée-record, de Toronto à Bagdad, a câblé aujourd'hui, de son navire, aux intrépides aviateurs anglais, que les conditions atmosphériques s'étaient améliorées, considérablement en haute mer. Il rapporte un vent frais du nord, un ciel nuageux, mais clair et une excellente visibilité.

A bord du "Duchess of Richmond"

M. F. C. T. O'Hara, sous-ministre du Commerce, arrivera à Montréal samedi, à bord du *Duchess of Richmond*, du Pacifique Canadien. Il est accompagné de Mme O'Hara. Reviennent aussi à bord de ce paquebot: le brigadier général sir Orr-Ewing, sportsman et militaire anglais de renom; lord St. Audries de Taunton, Angleterre, et Mlle C. Eve, de Montréal.

Rapport de l'assemblée générale de la C. G. T.

L'assemblée générale ordinaire de la Compagnie générale transatlantique s'est tenue le 18 septembre 1933, sous la présidence de M. le gouverneur général Olivier, président de la compagnie, et a approuvé le bilan et les comptes de l'exercice 1932, présentés par le conseil d'administration.

A l'issue de cette assemblée, les actionnaires se sont réunis en assemblée générale pour délibérer sur les modalités de l'assainissement prévu par la Loi du 20 juillet 1933. Ils ont approuvé à l'unanimité, conformément aux termes de cette loi, l'annulation du capital et la remise qui sera faite aux actionnaires, à titre de compensation, d'actions de jouissance, à raison d'une action par action de 600 francs.

Les résolutions adoptées prévoient également une augmentation du capital qui sera exclusivement réservée aux créanciers de la société, y compris les obligataires, ainsi que la création de parts bénéficiaires et l'autorisation d'émettre des obligations à revenu variable et un emprunt de consolidation garanti par l'Etat, d'un montant maximum de 150 millions.

Enfin, diverses modifications ont été apportées aux statuts pour mettre ceux-ci en harmonie avec les dispositions stipulées par la loi.

Les assemblées spéciales des différentes catégories d'actions ont ratifié ces décisions à l'unanimité.

Sur les grands paquebots

New-York, 27. — Sont arrivés hier à bord du *Paris*, de la Ligne française, les passagers suivants:

Bulletin météorologique

Toronto, 27. (S.P.C.) — Hier, il y a eu des orages dans l'Est, il a fait beau et très frais dans l'Ouest. Voici le temps qu'il fera probablement dans le Québec demain:

bassins de l'Outaouais et du haut St-Laurent: beau et frais; nord-ouest et lac St-Jean: vent de l'ouest, nuageux et frais; bassin du bas Saint-Laurent: vent de l'ouest, nuageux, probablement quelques averses; golfe, rive nord et baie des Chaleurs: incertain.

Voici la température maximum d'hier et la température minimum de la nuit dernière dans les principales villes du pays: Victoria, 54, 50; Calgary, 60, 32; Winnipeg, 56, 34; Toronto, 76, 56; Ottawa, 88, 66; Montréal, 78, 66; Québec, 70, 56; Saint-Jean, N.-B., 60, 52; Halifax, 60, 34.

Huit morts à Montpellier

Marseille, 27 (S. P. A.) — Une pluie torrentielle a causé huit morts à Montpellier. Les vignobles ont été très endommagés.

La Page FEMININE

L'arrangement du foyer

Le choix des bibelots

La profusion en tout est à déconseiller; mais quand il s'agit de bibelots, elle est franchement choquante. Ne me parlez pas, s'il vous plaît de ces petits salons-bazars où sont entassés sans aucun goût les objets destinés à la décoration. Nos maisons ne sont pas des musées, il ne faut pas leur imposer un rôle qui n'est pas le leur en les encombrant d'une foule de bibelots de toute couleur, de toutes dimensions et de tout acabit.

L'abondance, en matière de décoration, est une catastrophe et elle se trompe singulièrement, la maîtresse de maison qui croit l'élégance de son foyer inséparable du nombre ou de la grosseur des bibelots qu'elle y met.

Calculez donc, si vous avez à décorer une pièce, le prix de tous les objets de pacotille que vous seriez tentées d'acheter; avec le montant, faites l'acquisition de deux ou trois objets d'art, reproductions d'oeuvres de maîtres — les bonnes reproductions ont de la valeur et il ne faut pas les dédaigner — et vous verrez que l'effet obtenu sera beaucoup plus riche et plus distingué. Si la pièce comprend de beaux meubles, ils gagnent à être dégagés et n'ont pas besoin d'être rehaussés par un tas de statuettes, bustes, figurines, que sais-je.

Possédons-nous un très bel objet d'art? Gardons-nous de le mettre en vedette, au beau milieu d'une pièce ou en tout autre endroit où il aurait l'air de dire: "Regardez-moi, l'on m'a payé cher." Non, il occupera une place discrète au salon et ne donnera pas l'impression parmi ses voisins, moins coûteux, d'un riche parmi des parents pauvres.

Autrefois, on avait l'irrégularité en horreur; aujourd'hui, on cherche de plus en plus à éviter la symétrie, cela fait moins guindé. Ne permettons donc pas à des potiches semblables, par exemple, de faire la paire et de figurer symétriquement sur une console de cheminée, à moins que ce ne soient des vases de grande valeur; autrement, ils gagneront à être séparés et à porter des bouquets composés de fleurs différentes.

En somme, choisissons des bibelots dont la qualité, les dimensions, les couleurs sont appropriées à notre maison. Un très gros bronze ou un gros marbre, dans un salon modeste, sont désastreux: laissons-les aux riches intérieurs.

JEANNE

MANCHES FANTAISISTES



Une question par mois

Mères et filles... pères et fils

Que font nos fleuristes et nos maraichers de la région de Saint-Laurent et de Laval-des-Rapides quand ils veulent faire produire à la terre, durant les mois rigoureux, des fleurs et des plantes nutritives qu'ils vendront à bon marché en dehors de la saison normale? Ils construisent à grands frais, non pas des tours de Babel, mais des serres pour préserver les frères liges contre la froidure de nos hivers canadiens. Afin d'obtenir la confiance de l'enfant, je crois donc que les parents doivent s'efforcer d'introduire à la maison, d'une façon intelligente et rationnelle, le régime de la terre chaude. Certes, ce genre de vie va requérir, de la part du père et de la mère, beaucoup de dévouement, une forte dose d'abnégation. Toutefois, le succès, en toute chose, ne s'acquiert-il pas à force d'efforts répétés, de sacrifices joyeusement consentis?

L'enfant n'est pas un être passif, une matière inerte. C'est plutôt un petit ou grand bonhomme qui aime beaucoup à agir, aussi à réagir quelquefois. Il faut donc, à mesure que ses facultés physiques, intellectuelles, morales et religieuses se développent, l'initier, l'intéresser, le faire collaborer selon son type individuel aux multiples entreprises qui s'exécutent dans la famille. Cette collaboration doit être suivie, soutenue, activée, encouragée, de temps à autre, par une bonne parole et en tenant compte de l'effort apporté, de la bonne volonté montrée. Que de confidences réciproques, non recherchées ni filandreuses, mais naturelles ou habilement provoquées, peuvent s'échanger au cours d'un travail familial ou d'une joyeuse veillée de famille.

La conduite des parents contribue-t-elle à influencer favorablement cette expansion nécessaire et tant désirée, de part et d'autre? A coup sûr. Mais à condition qu'ils soient des observateurs consciencieux de la loi divine, qu'ils concourent à l'observance des règlements qui régissent leur pays, en autant qu'ils respectent le droit naturel et divin. Peut-on espérer l'affection réelle des enfants quand, au foyer, on fait fi de l'autorité de Dieu, des sages directions épiscopales et des directives de l'autorité religieuse paroissiale? Est-il possible de gagner leur estime quand on entache à tort et à travers, la réputation du prochain? Ne ressentiront-ils pas une pénible impression en constatant que le livre qui altère et déna-

ture la vérité, qui s'intitule réaliste en étalant la grossièreté dans l'expression et toutes les audaces dans la description, a sa place dans la bibliothèque familiale? N'oublions pas que l'enfant procède surtout par induction pour tirer ses conclusions. Ce sont principalement les faits concrets, perçus par les sens, qui le prédisposent à penser et à agir suivant ce qu'il voit et entend.

L'enfant aime extrêmement à être traité avec une grande justice. Quoi faire lorsqu'il est accusé d'avoir enfreint l'ordre paternel ou commis un délit quelconque? A moins de posséder une preuve positive, irréfutable sur son degré de culpabilité, je réclame pour lui le droit de s'expliquer respectueusement, de plaider galamment sa cause avant qu'on l'exile à l'île d'Elbe ou qu'on le déporte à Cayenne. Qui sait, alors s'il ne réduira pas à néant, ne fera pas litière de l'accusation portée contre lui, d'après un oui-dire, un peu de mensonge ou sur la foi presque toujours agravée, si souvent erronée de Dame rumeur? Quelle reconnaissance ne manifesterait-il pas tout de suite à ses père et mère, quel filial attachement n'éprouverait-il pas pour ceux qui lui auront ainsi fourni l'occasion de se disculper d'un acte dont il n'est pas responsable?

A la Semaine sociale de Rimouski, S. E. Mgr Courchesne donnait un mot d'ordre qui a fait le tour de presse: "Mêlez-vous de vos affaires! Mais mêlez-vous-en!" Ces mots, qui illustrent d'une façon si originale la forte pensée du grand éducateur, du psychologue averti qui préfère, au tintamarre et aux coups d'épée dans l'eau, l'action méthodique, concertée, tenace, puis-je permettre de les appliquer au sujet qui est présentement en cause?

Parents catholiques et canadiens-français, qui êtes arborés de la plus noble des royautés, voulez-vous obtenir, à tout prix, envers et contre tout, la confiance, l'affection sincère et durable des petits êtres dont le Créateur vous a gratifiés, de ceux que Cornélie appela avec tant d'à propos "ses bijoux et ses ornements"? Mêlez-vous de vos enfants! Mais mêlez-vous-en.

Athanas NEVEU,
1270 de Berri,
Montréal, 25 septembre 1933.

Amicale du couvent de St-Jacques (Montcalm)
La Révérende Soeur Supérieure et les Religieuses invitent cordialement toutes les Annonciées, tant de l'Ecole Régionale que du Pensionnat, à se réunir à leur Alma Mater, dimanche, le 8 octobre, à 2 heures, p. m.
Une réponse est sollicitée.
(Communiqué)

Les larmes de Racine

Jean Racine, le grand poète, Le poète aimant et pieux, Après que sa lyre muette Se fut voilée à tous les yeux, Renonçant à la gloire humaine, S'il sentait en son âme pleine Le flot contenu murmurer, Ne savait que fondre en prière Pencher l'urne dans la poussière Aux pieds du Seigneur, et pleurer.

Comme un coeur pur de jeune fille Qui coule et déborde en secret, A chaque peine de famille, Au moindre bonheur, il pleurerait; A voir pleurer sa fille aînée; A voir sa table couronnée D'enfants et lui-même au déclin; A sentir les inquiétudes Du père, tout causant d'études Les soirs d'hiver avec Rollin.

Surtout ces pleurs avec délices En ruisseaux d'amour s'écoulaient, Chaque fois que sous des cilices Des fronts de seize ans se voilaient, Chaque fois que des jeunes filles Le jour de leurs vœux, sous les

S'en allaient aux yeux des parents; Et foulant leurs bouquets de fête, Livrant les cheveux de leur tête, Epanchaient leur âme à torrents. Lui-même il dut payer sa dette; Au temple il porta son agneau; Dieu marquant sa fille cadette La dota du mystique anneau. Au pied de l'autel avancée La douce et blanche fiancée Attendait le divin Epoux; Mais, sans voir la cérémonie, Parmi l'encens et l'harmonie Sanglotait le père à genoux.

Prière confuse et muette, Effusion de saints desirs! Quel luth se fera l'interprète De ces sanglots, et ces soupirs? Qui démêlera le mystère De ce coeur qui ne peut se taire Et qui pourtant n'a point de voix? Qui dira le sens des murmures Qu'éveille à travers les ramures Le vent d'automne dans les bois?

C'était une offrande avec plainte Comme Abraham en sut offrir; C'était une dernière étreinte Pour l'enfant qu'on a vu mourir; C'était un retour sur lui-même, Pécheur relevé d'anathème, Et sur les erreurs du passé; Un cri vers le Juge sublime Pour qu'en faveur de la victime Tout le reste fût effacé.

Oh! si les yeux mouillés encore, Ressaisissant son luth dormant, Il n'a pas dit à voix sonore Ce qu'il sentait en ce moment; S'il n'a pas raconté, poète, Son âme pudique et discrète, Son holocauste et ses combats, Le Maître qui tient la balance N'a compris que mieux son silence; O mortels, ne le blâmez pas!

SAINTE-BEUVE

Les à-côtés de la mode

UN GILET

Selon que vous le porterez sous un tailleur de linage ou sous une jaquette de crêpe de Chine, vous le ferez en piqué blanc, en lin naturel ou "bleu lin", ou bien en toile de soie, en crêpe de Chine. Le gilet peut se porter comme corsage sous les manteaux ouverts. La couleur la plus en vogue en ce moment est certainement le bleu lin, qu'on appelle aussi bleu madone; il est aussi exquis pour un ensemble que pour des compléments de toilette; une certaine diagonale de soie mate de Rodier, dans ce ton, compose un ravissant devantua drapé sur une robe noire, le chapeau est de ce même tissu bleu, les gants noirs. On pourrait de ce même tissu faire le chapeau et le gilet ainsi que son jabot, le plastron serait d'organza vert de fines nervures en trandi-rés. Le même crêpe assemblé avec un morceau de tissu du tailleur sera le complément d'une jaquette gilet sans col.

UNE ECHARPE

On en fait en linage, en tricot, en soie naturelle ou artificielle, unie ou imprimée, vous en composerez avec les plus petits morceaux de vos fonds de tiroir dont vous harmoniserez les tons; toutes les couleurs vives vont avec le noir, on peut assembler deux points taillés en équerre, l'une noire, l'autre émeraude, bleu, corail, pourpre, bleu pastel ou tout simplement blanc; on peut sur un fond noir soie ou linage uni incruster aux extrémités de l'écharpe un semis de pastilles, de triangles, d'ovales de velours d'une nuance vive, ou tout simplement choisir un écossais de soie, d'organza, de linage, un carré de mousseline crème imprimé de dessins légers orange pour une robe de linage havane. Cette mode si seyante des écharpes permet mille

CHEZ EATON

Manteaux garnis de fourrure

Achetés spécialement pour la toute jeune fille.

Ord. 69.50 et 79.50

JEUDI

49.50

Tailles 13 à 19—12 à 20

Vous aimerez la belle qualité des lainages importés, fins crépelé et suède. Vous aimerez aussi le joli agencement des fourrures aux épaules et haut sur le cou. Vous admirerez la variété des manches. Mais, Soyez ici de bonne heure! Ces manteaux se vendront rapidement.

Ecureuil naturel, écureuil teint gai et kolinsky, renard noir et roux, loup teint bleu Islande dans les modèles bordés de fourrure, renard bleu et brun (roux teint) et loup beige et platine. Brun, bleu, noir et vert.

Au troisième, rue Ste-Catherine.

THE T. EATON CO LIMITED DE MONTREAL

combinaisons sur la même robe qui prend à votre gré, un aspect simple ou habillé.

UNE CAPE

C'est peut-être, de tous les moyens de modifier une toilette, le plus employé, surtout pour les robes du soir que la petite cape transforme au besoin en robe de cinq heures et rend plus confortable pour le théâtre, le bridge. Les capes de singe sont une des innovations les plus en faveur de cet été, les capes d'agneau rasé ou d'herminette, moins nouvelles, sont jolies et pratiques, les capes de tulle brodé de paillettes d'acier sont d'une élégance brillante qui ne passe pas inaperçue, beaucoup moins confortables naturellement que les capes de fourrure ou de velours. Quand une cape est faite de même étoffe qu'une robe, elle n'est guère portable avec d'autres toilettes. Les transformations de la robe assortie à une cape se font par suppression de celle-ci, qu'on remplace par écharpes, boléros, devantaux, etc., pour en modifier l'aspect.

Journées de charité

Assisteront à la partie de cartes donnée le 12 octobre prochain au monastère des Religieuses de Marie-Réparatrice, au profit de leurs oeuvres sociales: Mmes L. H. Timmins, Arthur Vallée, J. T. Ostel, Lucien Gendron, V. Joannette, Miles L. Joubert, A. I. Martin, Albina Bisson, Marie Lasalle, P. Guimond, O'Leary, Sophie Gravel, J. Charbonneau, G. Gravel, Mmes A. E. Moisan, A. Robert, Théo. Leclair, F. E. Archetto, Albert Amyot, Jos. Bonhomme, L. N. Grandchamp, F. J. Granger, M. B. Beaulieu, F. R. Paquet, H. E. Vautelle, J. V. Desaulniers, Léo Dandurand, J. A. Deigle, Jos. Daoust, T. Verrouneau, J. H. Paquin, Mlle Jeanne Daoust, Mmes L. C. Forget, E. Rochon, L. Guilbert, R. Tessier, J. Belisle, E. Franchère, Mlle E. Rolland, Mmes J. A. Lussier, L. Beaudry, J. C. Lamothe, Fr. Fautaux, A. Laferté, Mlle Marg. Lemieux, Mmes L.-P. Normandin, Ls Noisoux, Alb. Dorais, Hector Collette, Léo. Forget, Emilien Daoust, C. Hudon, R. Paquet, J. Brossard, L. Lefebvre, J.-B. Prince, A. M. Cholette, L. S. Desautels, J. M. R. Longtin, Yvon Laurier, H. Prevost, J. Z. Corbell, A. Laferté.

Avez-vous besoin de bons livres?
Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HArbour 1241*).

ANTIKOR-LAURENCE
ENLEVE PROMPTEMENT LES
CROUS-VERRES ET DURILLONS.
SÜR, EFFICACE, SANS DOULEUR.
EN VENUE PARTOUT 25¢
FRANCO PAR LA POSTE
PHARMACIE LAURENCE MONTREAL

Manuel de prononciation française
PAR LE P. THEOPHILE HUDON, S.J.

Un ouvrage de longue haleine, fruit de plusieurs années de travail. Il se compose de trois parties: un traité de prononciation, des exercices et un lexique. Dans la première partie, l'auteur s'est efforcé de fixer au moins approximativement la prononciation française actuelle. Entrepris très difficilement, ce traité a donné lieu à de nombreux débats et à des opinions diverses des auteurs et des dictionnaires. Il a noté au passage les cas particuliers au Canada en même temps que les fautes les plus ordinaires des Canadiens. Il a tenu compte de quelques anomalies par suite du milieu anglais où nous vivons. A ce point de vue, le traité sera fort utile aux Anglais désireux de trouver, en outre un ensemble de matériel, la langue française, assez complète et aux règles qui régissent les liaisons en conversation et dans le discours public.

Les exercices de la seconde partie sont destinés à compléter les exemples donnés dans la première et à enrichir le vocabulaire si pauvre des Canadiens.

Un lexique forme la troisième partie. On y donne, par ordre alphabétique, tous les mots cités dans les deux premières, avec la prononciation figurée. Un chiffre renvoie aux règles du Manuel.

Ce traité d'allure pédagogique est appelé à rendre, croyons-nous, de grands services à tous ceux qui s'intéressent à la réforme de la prononciation du français au Canada, et aux instituteurs.

En vente au SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR", au prix de 75¢ franco.

Notules sur des mots

Les amateurs de "Mots en chaine" trouveront désormais, sous cette modeste rubrique, des définitions puisées çà et là dans le "répertoire" des matras "mots-croisés" français.

Le plus célèbre d'entre eux, c'est le spirituel auteur, Tristan Bernard. Voici quelques échantillons de l'esprit de cet humoriste:

Piano: moins cher quand il est droilé.

Noé: à son nom se rattache l'idée d'une grande quantité de liquide et d'une petite quantité, excessive aussi, de liquide.

Altesse: perdue par un végétarien occasionnel (voir l'histoire d'Esau).

Eloi: inspecteur de tenue un peu audacieux (le grand saint Eloi de la chaux).

Age: a fait souvent l'objet de fausses déclarations (chez les dames, évidemment...)

Rocs: insensibles.

Et voici une anecdote: Tristan Bernard avait donné à trouver un mot de six lettres, comportant la définition suivante: Présidé aux massacres de septembre. Quelque temps après il reçoit une

lettre d'un lecteur lui enjoignant de corriger cette définition. Car le mot en question devait être "Hubert", homme politique célèbre, instigateur des "massacres de septembre" et rédacteur du "Père Duchesne", feuille révolutionnaire des plus violentes. Or le mot "Hubert" ne croissait pas d'une manière satisfaisante avec les autres mots du problème. "Hubert" aurait mieux fait, précisait le lecteur, Tristan Bernard se mit à rire dans sa barbe légendaire. "Hubert" était bien le mot. Seulement c'était saint Hubert, le patron des chasseurs, qui, lui aussi, "préside aux massacres de septembre".

J.-P. RIOPELLE

Au Foyer Sainte-Claire

La retraite fermée pour dames, au Foyer Sainte-Claire d'Assise, 5045 Saint-Dominique, Montréal, tél.: DOLLARD 8026, ouvrira lundi, le 9 octobre, à 7 h. 30 du soir, pour terminer vendredi matin, le 13. Cette retraite sera précédée par le R. P. Marie-Emile, O.F.M., ainsi que la retraite des jeunes filles, qui aura lieu du 20 au 24 octobre. Prière de se faire inscrire au plus tôt.

Une question par mois

A la demande de plusieurs lecteurs et lectrices, nous nous faisons un plaisir de reprendre cette rubrique interrompue pendant quelques mois. Nous soumettons aujourd'hui la première question mensuelle d'une série qui ne manquera pas d'intéresser notre public lecteur. Toute suggestion à propos des sujets à traiter sera considérée.

MÈRES ET FILLES... PÈRES ET FILS

De nos jours, jeunes gens et jeunes filles sont en général peu expansifs envers leurs parents et, d'un autre côté, ceux-ci ne semblent pas toujours comprendre leurs enfants et ne paraissent pas prendre les moyens les plus sages pour attirer leur confiance. Quelle serait, selon vous, la meilleure façon d'agir de la part d'une mère envers sa fille, ou d'un père envers son fils pour que ces enfants considèrent leurs parents comme leurs meilleurs amis et ne craignent pas de leur faire leurs confidences?

Tous les lecteurs et lectrices sont invités à répondre à ces questions mensuelles. On est prié d'écrire lisiblement à l'encre, ou à la machine, sur un seul côté du feuillet. Les réponses arrivées après le 15 octobre ne seront pas considérées. Adressez à la Page Féminine, 430 Notre-Dame est, Montréal.

Feuilleton du "Devoir"

La douce Conquête

par Myriam CATALANY

23 (suite)

Frédérique secoua la tête avec impatience. Qu'allait-elle chercher là?... Abandonnant le siège moelleux où elle blottissait sa réverie, elle alluma le plafonnier. Sur la table, devant elle, le journal où avait paru l'annonce était plié. La jeune fille l'écarta d'abord d'un geste indifférent, mais, ne trouvant point le livre dans lequel elle voulait chercher une diversion à ses pensées, elle reprit la feuille et déplia ces pages qu'elle connaissait bien déjà. L'entrefilet revint sous ses yeux, concis, explicite. Elle le relut, et voici que trois mots se dégagèrent soudain de l'ensemble...

Trois mots qu'elle excérait tout de suite, d'ailleurs, pour tout ce qu'ils ouvraient de perspectives pénibles!... Trois mots bien significatifs: fortunée; dot; espérances!... Fortunée; dot; espérances!... Frédéricque, maintenant, ne voyait plus qu'eux. Elle les interrogeait d'un regard où perçait une angoisse vite grandissante. Fortunée; dot; espérances!... N'était-ce pas cela, après tout, et spécialement cela, qui avait tenté Pascal Irristu et l'avait poussé à répondre aux énigmatiques initiales?... Les trois mots fulguraient maintenant comme un ciel de tempête;

la jeune fille en était aveuglée! Le journal, réduit en boule informe, vola à l'autre bout de la pièce, mais devant les pupilles dilatées de Frédéricque, les mots cruels dansaient toujours!... Ah! elle avait été sottée, sottée, de s'émouvoir presque, tantôt, dans le jardin! Son misérable orgueil lui avait fait croire à la réalité de cette merveilleuse offrande qui venait à elle dans sa détresse. Oh! quel aveuglement!... Y avait-il ici-bas un seul coeur vraiment spontané et sincère!...

— Alors, parce qu'elle était encore, au fond, très puerile, et aussi parce qu'un inexplicable désespoir l'envahissait, voici qu'un orage de larmes la ploya soudain avec une douloureuse violence. Elle rétablit l'obscurité pour se cacher à elle-même les pleurs dont ses joues pâles ruisselaient, et elle se traîna au balcon, comme un oiseau blessé va d'instinct vers l'air libre. Le front et les bras appuyés à la balustrade, elle sanglota longtemps, sous l'oeil cligné de la belle lune railleuse. La branche de jasmin si bien en-

roulée là par Pascal, naguère, était toute froissée et dégagéait un parfum mourant. Frédéricque oubliait qu'il ne faut point meurtrir les fleurs printanières!... Hélas!... Les petites corolles blanches, écrasées, buvaient ses larmes!...

Ce n'était plus un seul rossignol qui chantait maintenant: il y en avait cinq ou six au moins dans le Jardin et tout autour, alentours, enivrés de lumière laiteuse, disant leur hymne aux astres, sur un diapason toujours plus haut à chaque reprise; et les lilas, et les quarantains, et les premières roses printanières ne se lassaient pas de les écouter et de leur verser, en échange de ce concert délicieux, les aromes les plus suaves!...

Tout à coup, au moment où l'ambiance exquise, commençant à agir sur le désespoir de Frédéricque, lui suggérait des pensées plus conformes à ce qui était la vérité, un pas brusque sonna dans la chambre voisine, et une lampe donna sa lumière: Pascal Irristu rentrait chez lui. Nerveusement, la jeune fille bri-

sa la branche de jasmin qui traînait, insinuante, le long de la rampe du balcon, puis, raidie, les yeux pleins de douleur et de vague menace, elle entra dans sa chambre et ferma les volets. Deux secondes après, ceux d'Irristu s'ouvraient doucement. Le jeune homme, voyant que les ténébres régnaient chez sa blonde voisine, la supposa endormie; et, contemplant avec ferveur les sombres montagnes découpées sur le ciel scintillant, il supplia la Providence de lui accorder dès le lendemain la réponse de Frédéricque!...

Il l'eut, cette réponse: il l'eut dans la matinée. Comme il lisait distraitement une revue, installé sur son banc favori, en attendant l'heure du déjeuner, le colonel vint à lui d'un pas martial et le salua avec courtoisie. — Monsieur Irristu, dit le vieil officier, pouvez-vous m'accorder un instant d'entretien? Le jeune Basque se sentit pâlir. — Certes!... commença-t-il, ébauchant un mouvement pour se lever. — Non, non!... Restons là, si

vous le voulez bien, fit vivement l'oncle de Frédéricque. Ici, nous ne risquons pas d'être dérangés. Avec quelque brusquerie, il s'assit à côté de Pascal, et, le regardant droit dans les yeux, déclara sans préambule: — C'est moi qui ai fait paraître l'annonce que vous avez lue et à laquelle vous avez répondu. Il s'agit de ma nièce, Frédéricque.

Pascal était trop loyal pour feindre une surprise qu'il n'éprouvait pas. Il se contenta donc d'incliner gravement la tête, tout en observant curieusement son interlocuteur. Celui-ci trahissait une nervosité qu'il cherchait vainement à réprimer. Un tic fréquent faisait trembler sa lèvre supérieure, à gauche, et la moustache blanche suivait ce mouvement involontaire. — Voilà, fit-il avec un soupir; maintenant que vous savez à qui vous avez affaire, si vous voulez prendre quelques jours pour réfléchir?... — Quelques jours?... répondit lentement Pascal, et pourquoi?... Ma décision devient, au contraire,

plus formelle, puisque je connais un peu Mademoiselle votre nièce, et qu'elle me paraît intéressante. — Il s'arrêta, troublé. M. de Maillemand ne remarqua pas ce trouble. — Alors, vous confirmez votre démarche?... reprit-il d'un ton où perçait une étrange anxiété. — Je maintiens, mais sous ses termes la lettre que l'eus l'honneur de vous écrire ces jours derniers, dit le jeune homme en s'inclinant.

Sa parfaite courtoisie semblait produire la meilleure impression sur le colonel; néanmoins, celui-ci restait agité, tourmenté: la partie la plus amère du petit discours qu'il avait préparé lui restait à dire. — J'ai déjà pu avoir des renseignements sur votre compte, Monsieur Irristu; je me hâte de vous dire qu'ils sont excellents, et tels que la famille la plus exigeante puisse en être enchantée. Mais nous, en revanche, nous sommes des inconnus pour vous. (A suivre)

Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire (la responsabilité éditoriale, d'éditorial-propositaire; Georges F. Lussier, directeur-gérant.

COMMERCIAL ET FINANCIER

LES NOUVELLES EN RACCOURCI

Wall Street restera

Le marché de Wall Street ne sera pas démenagé dans le New Jersey et tous les travaux commencent seront arrêtés. C'est la décision à laquelle en sont venus les gouverneurs de la Bourse lorsqu'ils eurent appris que le maire O'Brien avait opposé son veto au projet d'impôt sur les transferts d'actions et sur les bénéfices bruts des courtiers.

Kraft-Phenix Cheese Co.

La Kraft-Phenix Cheese Corp. annonce que le vice-président de la compagnie, M. C. Howell, reviendra à Montréal le 1er octobre pour prendre charge de toutes les activités de la compagnie au Canada.

Dividende déclaré

Tuckett Tobacco Co. 1-3-4 pour cent sur les actions privilégiées, payable le 14 oct. aux actionnaires inscrits le 30 sept.

Cours de l'argent

Londres, 27 (P.A.) - Le marché de l'argent en lingot est faible et le cours recule de 3-16 à 18 5-16 pence.

Le marché du bétail

Le nombre d'animaux mis en vente à Montréal ce matin était de 3,256, soit 712 bêtes à cornes dont 500 non vendus hier, 65 vaches, 1,336 porcs et 1,153 moutons et agneaux.

Le marché pour les bêtes à cornes reste inactif. Le marché des vaches reste ferme à \$1.75 pour ceux de bonne qualité. Les agneaux de bonne qualité se sont vendus à \$5.75 tandis que les autres qualités ont rapporté de \$3.75 à plus.

Le marché pour les bêtes à cornes reste inactif. Le marché des vaches reste ferme à \$1.75 pour ceux de bonne qualité. Les agneaux de bonne qualité se sont vendus à \$5.75 tandis que les autres qualités ont rapporté de \$3.75 à plus.

Le marché pour les bêtes à cornes reste inactif. Le marché des vaches reste ferme à \$1.75 pour ceux de bonne qualité. Les agneaux de bonne qualité se sont vendus à \$5.75 tandis que les autres qualités ont rapporté de \$3.75 à plus.

Cours du sucre

New-York, 27 (P.A.) - Le marché du sucre recule au niveau d'hier. Options: déc. 1.51; jan. 1.52; mars, 1.57; mai, offre, 1.61; juil. 1.67; sept. 1.72.

Cours du café

New-York, 27 (P.A.) - Le marché du café est plus faible. Rio: déc. dem. 6.10; mars, 6.12; mai, 6.18; juil. et sept., non cotés. Santos: déc., non coté; mars, 8.55; mai, 8.62; juil., 8.65; sept., non coté.

L'acier Iron Age rapporte que la production de l'acier a de nouveau baissé à 41 pour cent du rendement possible comparativement à 43 pour cent la semaine dernière mais par contre on constate une demande accrue du fait que Washington lance ses projets de construction en vue de réduire encore plus le chômage.

Le marché pour les bêtes à cornes reste inactif. Le marché des vaches reste ferme à \$1.75 pour ceux de bonne qualité. Les agneaux de bonne qualité se sont vendus à \$5.75 tandis que les autres qualités ont rapporté de \$3.75 à plus.

Le marché pour les bêtes à cornes reste inactif. Le marché des vaches reste ferme à \$1.75 pour ceux de bonne qualité. Les agneaux de bonne qualité se sont vendus à \$5.75 tandis que les autres qualités ont rapporté de \$3.75 à plus.

Le marché pour les bêtes à cornes reste inactif. Le marché des vaches reste ferme à \$1.75 pour ceux de bonne qualité. Les agneaux de bonne qualité se sont vendus à \$5.75 tandis que les autres qualités ont rapporté de \$3.75 à plus.

Le marché pour les bêtes à cornes reste inactif. Le marché des vaches reste ferme à \$1.75 pour ceux de bonne qualité. Les agneaux de bonne qualité se sont vendus à \$5.75 tandis que les autres qualités ont rapporté de \$3.75 à plus.

Le marché pour les bêtes à cornes reste inactif. Le marché des vaches reste ferme à \$1.75 pour ceux de bonne qualité. Les agneaux de bonne qualité se sont vendus à \$5.75 tandis que les autres qualités ont rapporté de \$3.75 à plus.

Le marché pour les bêtes à cornes reste inactif. Le marché des vaches reste ferme à \$1.75 pour ceux de bonne qualité. Les agneaux de bonne qualité se sont vendus à \$5.75 tandis que les autres qualités ont rapporté de \$3.75 à plus.

Le marché pour les bêtes à cornes reste inactif. Le marché des vaches reste ferme à \$1.75 pour ceux de bonne qualité. Les agneaux de bonne qualité se sont vendus à \$5.75 tandis que les autres qualités ont rapporté de \$3.75 à plus.

Le marché pour les bêtes à cornes reste inactif. Le marché des vaches reste ferme à \$1.75 pour ceux de bonne qualité. Les agneaux de bonne qualité se sont vendus à \$5.75 tandis que les autres qualités ont rapporté de \$3.75 à plus.

Le marché pour les bêtes à cornes reste inactif. Le marché des vaches reste ferme à \$1.75 pour ceux de bonne qualité. Les agneaux de bonne qualité se sont vendus à \$5.75 tandis que les autres qualités ont rapporté de \$3.75 à plus.

Le marché pour les bêtes à cornes reste inactif. Le marché des vaches reste ferme à \$1.75 pour ceux de bonne qualité. Les agneaux de bonne qualité se sont vendus à \$5.75 tandis que les autres qualités ont rapporté de \$3.75 à plus.

Le marché pour les bêtes à cornes reste inactif. Le marché des vaches reste ferme à \$1.75 pour ceux de bonne qualité. Les agneaux de bonne qualité se sont vendus à \$5.75 tandis que les autres qualités ont rapporté de \$3.75 à plus.

Le marché pour les bêtes à cornes reste inactif. Le marché des vaches reste ferme à \$1.75 pour ceux de bonne qualité. Les agneaux de bonne qualité se sont vendus à \$5.75 tandis que les autres qualités ont rapporté de \$3.75 à plus.

Le marché pour les bêtes à cornes reste inactif. Le marché des vaches reste ferme à \$1.75 pour ceux de bonne qualité. Les agneaux de bonne qualité se sont vendus à \$5.75 tandis que les autres qualités ont rapporté de \$3.75 à plus.

Les obligations

Table of bond yields and prices for various companies and government securities.

Provinces et municipalités

Table of bond yields and prices for provincial and municipal governments.

Compagnies

Table of bond yields and prices for various corporations.

Cours de l'argent

Table of exchange rates for various currencies.

Le marché du bétail

Table of livestock market prices for various types of animals.

Les rendements

Table of agricultural yields for various crops and products.

Les cours moyens à Wall Street

Table of average stock market prices for various companies.

Bourse de New-York

New-York, 27. - Après un moment d'hésitation à l'ouverture, un mouvement de liquidation assez étendu s'est développé sur le marché ce matin et les reculs ont été nombreux.

Western Union, Santa Fe et Case ont reculé de 3 points environ avant de reprendre quelques fractions. Au nombre des titres qui ont reculé de 1 à 2 points on note U. S. Steel, American Telephone, Du Pont, United Aircraft, Chrysler, General Motors, Deere, National Distillers, American Commercial Alcohol, U. S. Smelting, American Smelting, McIntyre Porcupine, Allied Chemical, Union Pacific, New York Central and Baltimore and Ohio.

Cours fournis par la maison GEFROIN & RAINVILLE, courtiers, 225, rue Notre-Dame ouest, Montréal

Table of stock market prices for various companies and sectors.

Bourse des mines

Table of stock market prices for various mining companies.

Le marché des changes

Table of exchange rates for various international currencies.

Le marché des vivres

Table of commodity prices for various food and agricultural products.

BOURSE DE MONTREAL

Fluctuations de la matinée

(P.C.) - Les cours ont fléchi après avoir manifesté une certaine vigueur à l'ouverture sur le marché local. Dans la première heure, le volume des transactions s'est établi sur environ 5,000 actions.

A l'exception de Brazilian qui s'est avancé d'une fraction, la plupart des autres vedettes ont fléchi. Nickel a reculé de 50 sous, Mont-

(Comptoir de la maison L.-C. Beaubien)

Table of stock market prices for various companies and sectors.

BEURRE

Table of butter prices for various grades and origins.

FROMAGE

Table of cheese prices for various types and brands.

OEUFS

Table of egg prices for various grades and origins.

FRAIS

Table of fresh produce prices for various items.

D'ENTREPOTS

Table of warehouse prices for various goods.

Statistiques

LE COMMERCE CANADIEN AVEC LES PAYS DE L'EMPIRE DEPUIS LA CONCLUSION DES TRAITES COMMERCIAUX

Depuis la conclusion de 11 et neuf mois, des traités commerciaux britanniques, les exportations canadiennes vers les pays faisant partie de l'Empire britannique se sont élevées à \$161,283,826 contre \$140,897,343 pour la période correspondante de 1932.

Les données relatives aux importations n'ont pas l'exactitude de celles des exportations: bon nombre d'expéditions en provenance des Antilles britanniques, de la Guyane britannique, de la Malaisie et d'autres pays non parviennent par voie des Etats-Unis, de sorte que dans bien des cas il est impossible de classer ces importations selon les pays d'origine. Ces importations sont par conséquent classées par pays britanniques, et il est évident que les importations canadiennes en provenance de l'Empire sont plus élevées que les chiffres officiels.

Voici les chiffres officiels pour les premiers cinq mois de l'exercice en cours (avril-août): exportations, \$77,638,584 contre \$64,367,867 pour la période correspondante de 1932. L'accroissement de \$13,270,717 ou 20 pour cent, par rapport à \$57,129,289 contre \$49,903,634, augmentation de \$7,225,655 ou 14 pour cent.

Les importations de mois d'août ont donné un important accroissement pour les matières premières et un fléchissement pour les spiritueux, la ficelle d'engenberg.

Province de Québec, district de Montréal, Cour supérieure, no 10770. Adolph Stark et Joseph Eitenberg ex. qual. défendeur, vs H. Diamond, défendeur. Le 6e jour d'octobre 1933 à 10 heures de l'avant-midi, au no 6316, rue Papineau, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en une part commune dans le fonds-copie de B. Diamond & Sons, Ltd., corps politique et incorporé, ayant sa principale place d'affaires en la cité et district de Montréal. Conditions: argent comptant. H. Mayrand, H.C.S. Montréal, 27 septembre 1933.

Province de Québec, district de Montréal, Cour de circuit, no 4619. Nathan Linden, demandeur, vs dame Auguste Dodge, défenderesse et General Auto Fabrica, Co. Ltd., tiers-saisie. Le 6e jour d'octobre 1933, à 11 heures de l'avant-midi, au no 24, rue Laurier ouest, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en un camion Ford et accessoires. M. J. Robillard, H.C.S. Conditions: argent comptant. Montréal, 27 septembre 1933.

Province de Québec, district de Montréal, Cour supérieure, no 10540. Wolfe Fruit Co. Ltd., demandeur, vs A. Raebou, défendeur. Le 6e jour d'octobre 1933, à 10 heures de l'avant-midi, en la place d'affaires dudit défendeur, au no 1570, rue Saint-Jacques ouest, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en un camion Ford et accessoires. M. J. Robillard, H.C.S. Conditions: argent comptant. Montréal, 27 septembre 1933.

Province de Québec, district de Montréal, Cour supérieure, no 10540. Wolfe Fruit Co. Ltd., demandeur, vs A. Raebou, défendeur. Le 6e jour d'octobre 1933, à 10 heures de l'avant-midi, en la place d'affaires dudit défendeur, au no 1570, rue Saint-Jacques ouest, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en un camion Ford et accessoires. M. J. Robillard, H.C.S. Conditions: argent comptant. Montréal, 27 septembre 1933.

Province de Québec, district de Montréal, Cour supérieure, no 10540. Wolfe Fruit Co. Ltd., demandeur, vs A. Raebou, défendeur. Le 6e jour d'octobre 1933, à 10 heures de l'avant-midi, en la place d'affaires dudit défendeur, au no 1570, rue Saint-Jacques ouest, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en un camion Ford et accessoires. M. J. Robillard, H.C.S. Conditions: argent comptant. Montréal, 27 septembre 1933.

Province de Québec, district de Montréal, Cour supérieure, no 10540. Wolfe Fruit Co. Ltd., demandeur, vs A. Raebou, défendeur. Le 6e jour d'octobre 1933, à 10 heures de l'avant-midi, en la place d'affaires dudit défendeur, au no 1570, rue Saint-Jacques ouest, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en un camion Ford et accessoires. M. J. Robillard, H.C.S. Conditions: argent comptant. Montréal, 27 septembre 1933.

Province de Québec, district de Montréal, Cour supérieure, no 10540. Wolfe Fruit Co. Ltd., demandeur, vs A. Raebou, défendeur. Le 6e jour d'octobre 1933, à 10 heures de l'avant-midi, en la place d'affaires dudit défendeur, au no 1570, rue Saint-Jacques ouest, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en un camion Ford et accessoires. M. J. Robillard, H.C.S. Conditions: argent comptant. Montréal, 27 septembre 1933.

Province de Québec, district de Montréal, Cour supérieure, no 10540. Wolfe Fruit Co. Ltd., demandeur, vs A. Raebou, défendeur. Le 6e jour d'octobre 1933, à 10 heures de l'avant-midi, en la place d'affaires dudit défendeur, au no 1570, rue Saint-Jacques ouest, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en un camion Ford et accessoires. M. J. Robillard, H.C.S. Conditions: argent comptant. Montréal, 27 septembre 1933.

Province de Québec, district de Montréal, Cour supérieure, no 10540. Wolfe Fruit Co. Ltd., demandeur, vs A. Raebou, défendeur. Le 6e jour d'octobre 1933, à 10 heures de l'avant-midi, en la place d'affaires dudit défendeur, au no 1570, rue Saint-Jacques ouest, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en un camion Ford et accessoires. M. J. Robillard, H.C.S. Conditions: argent comptant. Montréal, 27 septembre 1933.

Province de Québec, district de Montréal, Cour supérieure, no 10540. Wolfe Fruit Co. Ltd., demandeur, vs A. Raebou, défendeur. Le 6e jour d'octobre 1933, à 10 heures de l'avant-midi, en la place d'affaires dudit défendeur, au no 1570, rue Saint-Jacques ouest, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en un camion Ford et accessoires. M. J. Robillard, H.C.S. Conditions: argent comptant. Montréal, 27 septembre 1933.

LUMIERE LEMAY advertisement for light bulbs and electrical products.

FAIRBANKS advertisement for Canadian-made products.

BRULEUR A HUILE AUTOMATIQUE advertisement for a mechanical device.

FAIRBANKS advertisement for Canadian-made products.

La Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal advertisement.

La Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal advertisement.

La Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal advertisement.

La Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal advertisement.

La Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal advertisement.

La Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal advertisement.

La Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal advertisement.

La Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal advertisement.

La Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal advertisement.

La Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal advertisement.

La Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal advertisement.

La Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal advertisement.

La Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal advertisement.

La Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal advertisement.

La Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal advertisement.

La Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal advertisement.

La Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal advertisement.

La Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal advertisement.

LA VIE SPORTIVE

Un excellent programme pour ce soir

Quarante-deux rondes de boxe, réparties en cinq assauts, dont trois de dix rondes, voilà le bilan de la séance de ce soir, au Forum. Le programme peut s'énoncer dans les quelques lignes suivantes:

Midget Wolgast, champion poids mouche du monde, vs Bobby Leitham, champion poids coq du Canada, 10 rondes.

Roger Bernard, vs Paul Junior (Labbe), 10 rondes.

Albert Ladou vs Frankie Kid Cavelli, New-York, 10 rondes.

Préliminaires: Harry Gerson vs Benny Saledino, New-York, 6 rondes, et Frankie Martin vs Dominic Nico, New-York, 6 rondes.

La venue de Wolgast en nos pages a créé un émoi facile à comprendre. Le champion du monde s'embarquera au commencement de la semaine prochaine pour l'Europe, afin d'aller livrer une couple de combats importants outre-mer et de forcer le champion du monde, Jackie Brown, à lui accorder un match pour le titre. Jimmy Kelly, le gérant de Wolgast, a déposé à cet effet, un chèque de \$5,000 à la Commission de boxe de New-York et nul doute que son défi à Brown finira par lui obtenir une bataille. Dans le camp de Wolgast, la confiance la plus vive règne et on avance que le champion gagnera sur Leitham. On envisage même la perspective d'une mise hors de combat.

Chez Leitham, le même optimisme se manifeste, et il est des partisans du petit boxeur de Verdun, qui avancent la possibilité d'un K. O. en faveur de leur favori. chose certaine, c'est que le champion canadien réalise l'importance de sa bataille et il est prêt à livrer, ce soir, le combat de sa vie. Il aura, pour le stimuler, l'assurance d'un autre match avec Pete Sanstol, qui fut heureux d'obtenir, récemment, un verdict aux points sur Leitham, verdict que la plupart des journaux et des amateurs reprochèrent. Puis, après la bataille en vue avec le petit Norvégien, il y a la garantie du matchmaker Moore que le vainqueur sera opposé à Panama Al Brown dans une rencontre pour le championnat du monde. Voilà des atouts substantiels capables de faire produire à Leitham un rendement encore insurpassé chez lui, de sorte que l'optimisme qui règne dans son camp ne semble pas aussi injustifié qu'il en a l'air.

La semi-finale entre Bernard et Paul Junior est attendue avec impatience. Bernard trouvera dans Labbe un adversaire tenace et qui montre rapidement au firmement pugilistique, surtout depuis sa victoire par K. O. sur Harold Stewart, qui avait échappé à cette humiliation jusqu'au jour de cette rencontre. Paul Junior, comme on appelle Labbe, s'est déposé sans compter dans son entraînement pour battre, et décisivement, si possible, le protégé de Raoul Godbout, de sorte que cette bataille sera une affaire contestée, dont le dénouement peut rendre perplexes n'importe quel connaisseur.

Ladou, le populaire Sénégalais, reviendra dans l'arène contre Cavelli, de New-York, un "slugger" que Gotham a développé depuis une couple d'années. L'Italien est tellement certain d'arrêter Ladou qu'il n'a pratiquement pas exigé de cachet pour venir se battre à Montréal. Son ambition est de prouver ce qu'il vaut et de se faire engager pour d'autres combats. Ladou a donc devant lui une rude corvée pour ce soir, mais, avec le support de ses nombreux admirateurs, surtout ceux de la partie est, il compte bien terrasser l'ambitieux Cavelli.

Les deux préliminaires serviront admirablement de lever de rideau; on verra des boxeurs décidés et mettant de l'entraînement dans leur action. Gerson et Frankie Martin rencontreront dans Saledino et Nico, de rudes adversaires.

Le classement des équipes

PETITES SERIES MONDIALES

	G. P. P.C.
Buffalo	1 1 .500
Columbus	1 1 .500

LIGUE AMERICAINE

Washington	97	51	.655
New-York	88	56	.611
Philadelphie	77	68	.531
Cleveland	75	74	.503
Détroit	73	79	.480
Chicago	65	83	.439
Boston	60	85	.414
St-Louis	55	94	.369

LIGUE NATIONALE

New-York	89	59	.601
Pittsburg	85	67	.559
Chicago	84	69	.538
St-Louis	82	69	.543
Boston	80	70	.533
Brooklyn	64	85	.430
Philadelphie	58	90	.388
Cincinnati	58	92	.392

Où ils jouent aujourd'hui

PETITES SERIES MONDIALES

Buffalo à Columbus, partie nocturne.

LIGUE AMERICAINE

New-York à Philadelphie. Autres clubs pas cédulés.

LIGUE NATIONALE

Pas de parties cédulés.

Sandor Szabo veut prendre sa revanche

Si Sandor Szabo et ses admirateurs ont pu prétendre avec raison que seuls la chance et l'imprévu ont pu faire triompher Ed Don George du Hongrois à l'Arena Mont-Royal, il y a trois semaines, l'occasion qui se présente maintenant pour le jeune lutteur aspirant de se reprendre avec le champion du monde est exceptionnelle. Lors de cette rencontre mémorable il y a quelque temps, Sandor Szabo avait eu l'avantage pour plus des trois quarts du temps de l'engagement, lorsqu'après une heure et cinq minutes Don George finit par prendre la chute unique et décisive du combat. Pendant que le promoteur Lucien Riopel est à tracer les plans d'une couple d'autres rencontres extraordinaires pour le mois d'octobre, on parle déjà avec animation de celle qui mettra aux prises de nouveau, ici lundi prochain, George et Szabo. Ce sera la dernière chance donnée au Hongrois pour les honneurs du championnat cette année; il y a maintenant trop d'autres aspirants qui s'amènent avec le bagage de leurs prétentions. Le promoteur Lucien Riopel est en communications intéressantes avec des messieurs aussi imposants que Jim Browning, le vainqueur de lundi dernier, et le fameux Dusek, grand rival de Jim Londo, lorsqu'il lutait dans son clan, s'amène aussi pour tenter de détrôner le possible qu'on le voie à l'oeuvre à l'Arena Mont-Royal.

Le promoteur Riopel est à l'oeuvre et couvre beaucoup de terrain au moyen du fil télégraphique depuis quelques jours. Il a réussi à nous amener Jim Browning et, franchement, le champion de New-York n'a pas impressionné énormément dans sa victoire sur Joe Malcewicz. On le reverra probablement à l'oeuvre contre un plus dur adversaire que le Polonais.

En attendant on apprend que la semi-finale de lundi prochain sera une rencontre de 45 minutes ou une chute entre Matros Kirilenko et Bibber McCov.

A la Palestre

La Palestre Nationale est le centre d'attractions le plus recherché non seulement de toute la jeunesse, mais de tous les Canadiens français distingués. On y couloie de jeunes écoliers, de graves étudiants, des professionnels ou des commerçants sérieux sans oublier celles qui sont la source de la Palestre.

Pour voir se diriger vers elle un grand nombre de Canadiens français et surtout de jeunes gens, par la voix de son comité d'administration et de ses membres, elle lance un vibrant et chaleureux appel à tous. Elle ne demande rien de mieux que de mettre l'année durant tous ses départements sportifs et sociaux à votre disposition et cela pendant la campagne présente d'abonnement à des prix modiques. En effet, tous les adultes masculins pour \$8.00 par année et tous les adultes féminins pour \$5.00 par année peuvent présentement devenir membres actifs de la Palestre. Cette période de faveur se terminera le 25 novembre prochain et devrait d'ici ce temps intéresser tous les Canadiens français qui ont besoin, aussi bien que nos compatriotes de langue étrangère, d'une amélioration ou d'un maintien constants de leur état physique. N'oubliez pas que les avantages de l'immeuble de la rue Cherrier sont nombreux et des plus divers. Non seulement on y trouve une piscine parfaite, mais en plus de tous les jeux et divertissements intérieurs, de nombreuses activités extérieures auxquelles seuls les membres peuvent participer activement.

Renseignez-vous auprès des membres actuels, visitez le seul immeuble canadien-français du genre à Montréal, nul doute qu'après cela vous vous rendrez avec enthousiasme au bureau d'administration, 840, rue Cherrier, pour être admis aussitôt comme membre actif et enthousiaste.

A la piste Mont-Royal, dimanche

Après le succès remporté dimanche dernier à la piste Mont-Royal, malgré la température incertaine, les promoteurs du fameux 5 miles de dimanche passé se sont immédiatement à l'oeuvre et donneront à la même piste Mont-Royal un autre excellent programme de 4 grandes classes de chevaux trotteurs et amblers, dimanche prochain, le 1er octobre.

Plusieurs chevaux étrangers sont en ce moment en route pour le Mont-Royal, où ils se mettront immédiatement à l'entraînement.

Angus Peter des écuries de Raoul Potvin, de Montréal, le fameux champion des 5 miles, sera de nouveau au programme dans un spécial de 2 miles, 2 dans 3 à répéter; la Provincial Racing Association a bien voulu remettre le champion à l'oeuvre pour permettre aux amateurs qui n'ont pu assister à la séance de dimanche dernier, une des dernières occasions de voir Angus Peter au travail cette année. Les autres classes et les principaux chevaux participant à chacune de ces classes seront annoncés dans ce journal cette semaine.

Ligue du Pacifique

Seattle	000000302	5 12 0
Portland	010000002	3 10 5
Ulrich et Cox; Freitas et Palmisano		
Oakland	2042001001	10 17 2
Sacramento	0020060010	9 16 1
Joiner, McAvoy, Salinson et Veltman; Vincel, Hartwig, Salvo et Woodall		

Philadelphie a raison de Brooklyn

Philadelphie, 27. — Les Phillies ont terminé par une victoire leur saison à la maison en battant, hier après-midi les Dodgers de Brooklyn par le résultat de 3 à 2. Les vainqueurs ont dû se rallier dans la dernière manche pour remporter la partie qui interromp la série de cinq victoires des visiteurs.

Les Dodgers ont compté un point dans leur moitié de la neuvième manche pour prendre une avance de 2 à 1. Joe Shaute, qui avait contenu Elliott jusque-là, a failli dans la dernière partie de la dernière manche. Dick Bartell a débuté avec un simple mais il a été pincé au marbre après le deux-but de Klein. C'est alors que Don Hurst a frappé un coup sûr et que Schulerie ha reçu un but sur balles pour remplir les buts.

Van Mungo a immédiatement relevé Shaute et il a passé Spud Davis, qui frappait de relève. Le point qui a ainsi été compté a égalisé le résultat. Un autre frappeur de relève, Harry McCurdy, a suivi et a envoyé une courte chandelle à Boyle. Un mauvais lancer au marbre a permis à Hurst de compter le point gagnant.

Brooklyn ... 000100001 — 2 6 1
Philadelphie ... 100000002 — 3 9 1
Shaute, Hungo et Outen, Lope; Elliott et Todd.

Sharkey veut encore se reprendre

Philadelphie, 27. — Prêts à enfler les gants et répondre au son du gong Jack Sharkey et Tommy Loughran, qui se rencontreront ce soir dans un combat de quinze rondes au stade des Phillies, résoudront pour les amateurs de boxe un problème qui les agite depuis les récentes défaites de l'ancien champion du monde. Savoir à quel degré Sharkey est affecté par ces revers et combien de son ancienne science il possède encore.

En son for intérieur, chacun des adversaires est décidé de répondre à sa manière et à son avantage. Sharkey en prouvant qu'il aurait pu battre Levinsky en cinq rondes supplémentaires et Loughran en montrant l'efficacité de ses moulinets de gauche qui l'ont rendu fameux dans la catégorie de 175 lbs.

Leur ferveur est d'autant plus grande qu'ils sont certains de l'oubli s'ils essuient une défaite. L'orgueil de faillir si tôt dans leur campagne de retour les aidera aussi à fournir leur meilleur.

Sharkey passera autour de 200 et son adversaire 190 livres. L'on s'attend à une foule de quelque 18,000 personnes qui rapporteront un total de \$46,000. Au début de sa carrière dans la catégorie des poids lourds, Loughran a été mis hors de combat à la troisième ronde par Sharkey.

Au tournoi de Rye

Rye, N.-Y., 27. — Vincent Richards et Francis T. Hunter, vétérans internationaux au temps de leur amateurisme, et qui ont été classés comme les meilleurs joueurs du septième tournoi de tennis pour le championnat professionnel, ont justifié ce choix, hier, en remportant de pair avec les autres favoris, de faciles victoires sur les courts du Westchester Country Club.

Richards, classé no 1, en l'absence de Bill Tilden, est passé en troisième ronde en battant Benjamin M. Levin en trois sets consécutifs par 6-1, 6-4, 6-3. Richards est demeuré sur les lignes d'arrière, se contentant de placer ses drives que l'ancienne étoile de l'université Cornell avait toute la peine du monde à attraper.

Hunter, de son côté, n'a pas rencontré d'obstacle et il a vaincu le jeune Robert L. Cahill, de New-York, par 6-2, 6-0, 6-1.

Le peloton de 30 concurrents a été réduit à 28, lorsque Karl Kozeluh, de Tchecoslovaquie, deux fois détenteur du titre, et Hans Nusslein, jeune als allemand, n'ont pas été capables de se rendre en temps pour le commencement du tournoi.

Columbus-Buffalo

Columbus, 27. — La troisième partie de la série éliminatoire entre les Bisons de Buffalo et les Red Birds de Columbus pour le championnat des ligues mineures, qui devait avoir lieu hier soir sous la lumière a été remise à aujourd'hui à cause de la pluie qui a détrempé le terrain tout l'avant-midi.

Les joueurs et surtout les lanceurs en profiteront pour prendre un repos bien mérité et qui contribuera sans doute à augmenter la combativité des adversaires et l'intérêt des fervents.

La série est maintenant égalisée à 1-1, les deux équipes ayant gagné chacune une victoire.

Les coups de circuit

Coups de circuit hier:	
Whitney, Braves	1
Les meneurs:	
Foxx, Athletics	47
Ruth, Yankees	31
Gehrig, Yankees	31
Klein, Phillies	28
Berger, Braves	26
Total par ligue:	
Americaine	598
Nationale	451
Grand total	1049

Riopel donne son opinion sur la lutte

Le promoteur Lucien Riopel, organisateur de lutte du jeudi à l'Arena Mont-Royal, veut plus que jamais que les athlètes locaux figurant à ces programmes mettent de côté toutes tactiques brutales dangereuses afin de réduire au minimum toute possibilité d'accident; les lutteurs sont bien avertis de cette ligne de conduite à suivre avant la signature de leurs contrats et ceux qui oublient trop facilement leurs engagements trouvent ensuite plus difficile l'accès à ces programmes. Le désir du promoteur est de donner des séances dont les combats sont avant tout des exhibitions d'adresse sans brutalité. On ne peut toutefois contenir tous les élans déchaînés par un tempérament bouillant et nerveux. Sans être brutal on joue parfois durement. Deux combats de demain soir ne devraient pas manquer de fournir des échanges pimentés; ce sont les rencontres entre Roméo Masse et Rod Bell pour quinze minutes ou une chute et entre Jacques Trudeau et Ben Davis, pour vingt minutes et sans chute. Les deux premiers se sont souvent rencontrés depuis quelques mois et chaque fois ils n'ont pas manqué de se savonner de belle façon. Demain, ils y vont pour le droit à une rencontre avec un lutteur de belle réputation; ils oublieront probablement les règles de la politesse pour finir plus vite une besogne dont la durée maximum est vraiment courte. Tous deux agressifs et extrêmement courageux, ils ne se ménageront sûrement pas dès le début des hostilités. L'engagement Trudeau-Davis sera peut-être encore plus dur, et dans leur cas, l'arbitre aura probablement à intervenir pour les remettre dans l'ordre. Peu de lutteurs locaux sont aussi violents qu'eux à l'attaque. La rencontre entre le fameux Polonais Sam Chuck et Pit Lemieux devrait plutôt donner lieu à une exhibition scientifique de la part des deux et la semi-finale entre Fred Lebel et Jack Miller ne promet pas trop de casse. La finale entre Graham Stockton et Roland Labrie peut être n'importe quoi, mais on nous avertit que l'arbitre aura l'oeil ouvert à tout moment de la mêlée.

Chambly Canton victorieux

Après avoir semé la panique dans les rangs de quelques-uns des meilleurs clubs de l'Association des Gérants de Baseball de Montréal, le club de baseball de Chambly Canton s'attaquait, dimanche dernier, à un club de la Cité et du District de Montréal, le St-Jérôme, qu'il a vaincu par le résultat de 4 à 1.

La partie fut captivante autant qu'une partie de baseball peut l'être, car elle fut fondée en exploits de toutes sortes. Les lanceurs Bédard du club local et Piché, du St-Jérôme, se livrèrent un duel acharné sur le monticule, retirant chacun douze frappeurs au bâton. Bédard eut cependant l'avantage sur les hits car il n'en accorda que trois, tandis que Piché faisait frapper ses balles 9 fois en lieu sûr.

Ce n'est qu'à la quatrième manche que le Saint-Jérôme compta son unique point alors qu'un coureur au troisième but croisa le marbre après une fausse balle tirée à l'arrière du premier but. Mais le club local n'entendait pas se faire damer le pion aussi, à la reprise suivante, il égalisa le résultat.

Malgré les efforts acharnés que firent les deux clubs pour briser l'égalité à la cinquième manche, ils ne purent y parvenir. Mais les fameux frappeurs du Chambly Canton se devaient de sauvegarder leur réputation, même contre un lanceur de la valeur de Piché. Fred Dumaine commença le ralliement par un deux-but, suivi bientôt par Aubertin, Potvin et D'Avignon, frappant chacun un simple résultat, trois points pour Chambly Canton, lui valant la partie. Les Jérômiens firent de vaillants efforts pour regagner le terrain perdu, mais Bédard recevant un support parfait de ses coéquipiers, demeura solide dans la boîte pour garder à son club une victoire chèrement disputée.

Pour les visiteurs, M. Piché s'est particulièrement distingué par sa brillante tenue dans la boîte. Pour le club local, à part la belle performance de Bédard, Aubertin fut le joueur le plus utile à son club avec quatre hits sur autant d'apparitions au bâton.

Le 17 dernier, le club local a défait sans difficulté le Saint-Hyacinthe par 13 à 6.

Informations: B. Dufresne, gérant, 52W Chambly Canton. Saint-Jérôme ... 000100000 — 1
Chambly Canton ... 000103000 — 4
Batteries: Beauchamp et Piché; Potvin et Bédard.

Le "Big-Six"

De tous les as du Big Six, Chuck Klein et Spud Davis, tous deux des Phillies de Philadelphie, ont été les seuls qui aient vu le feu hier. Ils n'en ont cependant pas profité. Klein a frappé son 43ème double, mais c'est tout ce qu'il a fait en 4 apparitions au bâton. Il a ainsi perdu un point. Pendant ce temps-là, Davis attrapait un but sur balles et son pourcentage n'a pas changé.

P. a. b. p. C. s. P. c.	
Klein, Phil.	148 588 100 219 .372
Foxx, Atl.	143 549 122 193 .352
Davis, Phil.	138 486 49 168 .346
Manush, St.	149 644 112 214 .332
Simmons WS	146 605 85 200 .331
Terry, Giant	121 467 67 151 .323
Piet, Pirates	107 362 45 117 .323

Boston défait New-York

New-York, 27. — Ben Cantwell est depuis hier le troisième lanceur de la ligue Nationale qui a gagné vingt parties cette année. Il s'est assuré cet honneur hier après-midi, lorsque les Giants de New-York ont fait la culbute aux Braves, de Boston de l'emporter par le résultat de 5 à 3. Leroy Parmelee occupait pour les Giants. Les deux autres lanceurs qui ont gagné vingt parties sont Carl Hubbell des Giants et Dizzy Dean des gars de Saint-Louis.

Cantwell a cependant été dans l'eau chaude à maintes reprises. Quatre doubles-jeux de ses coéquipiers et un circuit de Pinkey Whitney, l'en ont tiré sain et sauf. Parmelee n'a permis que six coups sûrs, tandis que le lanceur gagnant en accordait dix.

Cantwell a perdu neuf parties en 29, et Parmelee 8 en 21.

La victoire d'hier donne la série aux visiteurs qui l'emportent par 2 à 1.

Boston ... 203000000 — 5 6 2
New-York ... 200100000 — 3 12 0
Cantwell et Hogan; Parmelee et Richards.

Receveur et lanceurs du Washington



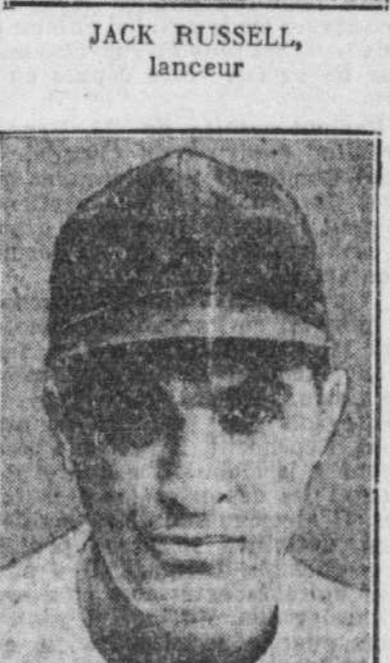
WALTER STEWART lanceur



LUKE SEWELL, receveur



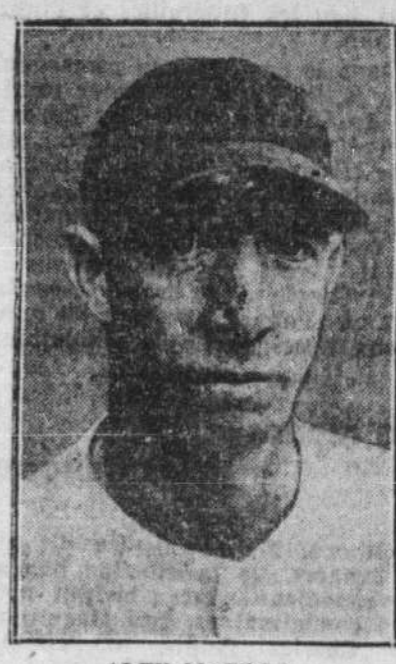
ALVIN CROWDER, lanceur



JACK RUSSELL, lanceur



EARL WHITEHILL, lanceur



ALEX McCOLL, lanceur



MONTE WEAVER, lanceur



"Qualité, Style et Confort", caractéristiques des chaussures "SLATER", les meilleures fabriquées au Canada.

VOYAGE DE LUXE A PRIX SPECIAL

JUX BERMUDES

10 JOURS — De MONTREAL et retour, lit bas pullman. — De NEW-YORK et retour — passages 1ère classe cabine extérieure avec douche et toilette et tous repas. 2 jours aux Bermudes, chambre et repas; 2 1/2 jours à New-York, chambre avec bain, visite de la ville en autocar; pour 2 logeant ensemble, chacun

\$120 en dollars canadiens.

De MONTREAL: tous les vendredis et mardis. De NEW-YORK: les samedis et mercredis.

à bord des luxueux "Monarch of Bermuda" "Queen of Bermuda"

Départ avancé et retour retardé à volonté — frais de séjour en plus. Rencontrer par notre représentant à New-York.

Le Devoir-Voyages

430 N.-Dame Est, Montréal.

PETITES AFFICHES — Tarif —

1 soit le mot, 25c minimum comptant. Annonces facturées, 15c le mot, 40c minimum. Avis de Naissance, Mariage, Décès, Remerciements, 50c l'insertion suivant notre formule, tout mot additionnel 20c le mot. Et facturé 75c l'insertion, suivant notre formule, tout mot additionnel, 30c le mot. Carnet mondain, etc. — \$1.00 par insertion.

BOIS ET CHARBON

Erable, merisier, 6,000 cordes, première qualité, \$7. à \$10. Scie. Essais une corde de 3,000 livres \$9. Charbon \$3.50 à \$13.50. N'attendez pas, les froids d'automne augmentent les frais de livraison. Jos. Charlebois, AMHERST 7153

Chambre et pension

Chambre propre, confortable, dans famille respectable, sans enfant, bonne table bourgeoise. Cinq lignes de tramways à la porte. Bon marché. Lavage et entretien du linge si désirés. 6980 rue St-Denis. DOLLARD 8643.

1-10-33

Chambre et pension ou logement demandé

Chambre et pension ou logement de 3-4 pièces demandé. Déterminer le prix hebdomadaire ou mensuel. Ecrire à Casier 18, le "Devoir". 2-10-33

Emploi demandé

Comptable, administrateur, surveillant d'affaires. Organisation de compagnies. Ville ou campagne, jour ou soir. Dollard 8643.

1-10-33

Emploi demandé

Comptabilité à temps libre, à l'heure, à la semaine ou à forfait, jour ou soir. Très bas prix. Adresse comptable, 6980 rue St-Denis.

1-10-33

GIN CANADIEN Melchers CROIX D'OR

- 1 Le Gin Canadien original.
- 2 Produit de distillation directe, dont la formule n'a pas changé depuis plus de trente-cinq ans.
- 3 Le seul gin dont l'âge est garanti par le timbre d'accise de l'Etat.
- 4 Le gin qui a la plus grande vente au Canada.
- 5 La vente a augmenté constamment en 1933... preuve concluante de qualité supérieure.



MELCHERS DISTILLERIES LIMITED

Distilleries depuis 1888
Distilleries: Berthierville, P.Q. Bureau-Chef: Montréal, P.Q.

Son Eminence à Lowell

Le cardinal Villeneuve sera l'hôte des Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre, les 5, 6 et 7 novembre — Le cardinal O'Connell et l'ambassadeur de France seront présents

Lowell, Mass., 27 (Spécial du Devoir) — Les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre se préparent à recevoir avec pompe le primat de l'Eglise canadienne, Son Eminence le cardinal Rodrigue Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec.

Tout d'abord fixée à la mi-octobre, la réception a été reportée aux 5, 6 et 7 novembre prochains, à la demande expresse de Son Eminence le cardinal O'Connell, de Boston. Son Excellence Mar Peterson, évêque de Manchester, sera présent à ces fêtes. Parmi les laïques mentionnés M. André de la Boullaye, ambassadeur de France à Washington, les sénateurs américains Walsh, du Massachusetts, et Hébert, du Rhode-Island. Il y aura aussi plusieurs autres évêques, de nombreux prêtres, des religieux et des religieuses et bon nombre aussi de représentants des autorités locales.

La petite ville de Lowell sera décorée aux couleurs nationales et papales. Toute la population sera en liesse. Le cœur des Français et catholiques du Canada et des Etats-Unis battra à l'unisson de celui des citoyens de Lowell et des environs.

Ces fêtes se dérouleront dans la paroisse Saint-Joseph, desservie par les Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée, et sous les auspices des Oblats des Etats-Unis.

Avec la réception au cardinal Villeneuve coïncidera la célébration du cinquantième des écoles de la paroisse Saint-Joseph dirigées par les révérendes Soeurs Grises de la Croix d'Ottawa. Cet ensemble de fêtes pourrait donner lieu à un petit pèlerinage patriotique vers Lowell. Tous les Canadiens français sont invités à venir assister à ces fêtes qui sonnent en même temps un nouvel éveil des Franco-Américains à la survivance française en Amérique.

Voici le programme des fêtes: Dimanche 5 novembre: réceptions au cardinal Villeneuve au Memorial Auditorium et à la salle St-Joseph.

Lundi 6 novembre: séance du Jubilé et réception à Son Excellence l'ambassadeur de France, M. André de la Boullaye, à la salle Saint-Joseph.

Mardi 7 novembre: messe pontificale et présence des deux cardinaux: L.L. EE, les cardinaux Villeneuve et O'Connell. Nombreux clergés. Le soir à 6 heures: banquet à l'Auditorium et discours par les personnes suivantes: S. E. le cardinal O'Connell, S. E. le cardinal Villeneuve, S. E. Mar Peterson, M. André de la Boullaye, Mr Laliberté, de Central Falls, le sénateur Hébert, le sénateur Walsh et le R. P. L.-G. Bachand, O.M.I., provincial des Oblats des Etats-Unis.

C'est la première fois dans l'histoire de Lowell et de la paroisse Saint-Joseph que des personnages aussi éminents et aussi distingués dans le monde ecclésiastique comme dans le monde diplomatique et politique visiteront aussi nombreux l'un des groupes français les plus vivants de la Nouvelle-Angleterre.

Emprunt de conversion Londres, 27. (S.P.A.) — Le gouvernement MacDonald a annoncé un emprunt de conversion au montant de 150,000,000 de livres sterling. Ces obligations seront offertes à 2 1-2 pour cent d'intérêt

CHANGEMENTS A L'HORAIRE en vigueur dimanche, le 1er octobre Pour renseignements complets, s'adresser aux agents 472P

PACIFIQUE CANADIEN CANADIEN NATIONAL

Les "bons" de secours

La plainte des marchands — M. Gabias propose des chèques — Une discussion

Des discussions très vives s'engagent autour du "bon" de secours à l'hôtel de ville.

On sait que nombre de marchands se sont plaints amèrement auprès des autorités municipales de ne pas être payés pour les avances de marchandises aux chômeurs. Ces marchands ont même déclaré qu'ils ne pourraient faire plus longtemps de pareils sacrifices.

M. Maurice Gabias, président du comité exécutif, a alors suggéré un nouveau plan. Puisque les marchands ne voulaient porter plus longtemps le poids onéreux des arrangements, M. Gabias a proposé que la ville émette des chèques que les assistés feront changer aux banques. Les assistés achèteront alors où bon leur semblera.

D'ailleurs, beaucoup d'assistés se plaignaient qu'ils ne recevaient de certains marchands qu'une partie des marchandises qu'ils auraient dû recevoir. Les assistés demandaient même si les bons de secours directs avaient été inventés pour les chômeurs ou pour les marchands, et qui étaient les assistés directs.

Mais ce projet de M. Gabias a été fort mal reçu par les marchands qui y ont fait une vive opposition.

La Commission Terrault, pour faire droit aux plaintes des assistés qui prétendent ne pas recevoir pleine mesure pour la valeur de leurs bons, a décidé de faire un nouveau bon de secours qui pourra être présenté dans n'importe quel magasin.

Plusieurs groupes de marchands combattent vivement ce projet et des échevins annoncent qu'ils porteront la lutte au conseil municipal.

Le comité exécutif a décidé de ne pas intervenir dans l'administration de la Commission du chômage.

Feu le sénateur Poirier

Ottawa, 27 — De nombreux citoyens éminents assistaient, hier après-midi, au Libera chanté sur la dépouille de M. le sénateur Pascal Poirier, en l'église du Sacré-Coeur. Le corps a ensuite été mis dans un train à destination de Shédiac (Nouveau-Brunswick), où auront lieu les funérailles et l'inhumation.

Dans le cortège, on remarquait MM. R. B. Bennett, premier ministre du Canada, sir Robert Borden, ancien premier ministre, l'hon. Arsène Henry, ministre de France au Canada, des membres du cabinet et d'autres hautes personnalités. La femme du défunt était accompagnée de ses frères, le sénateur J.-P.-B. Casgrain et l'abbé Casgrain. Mme Poirier a reçu de nombreux témoignages de sympathie.

Le rapport sur les banques

Ottawa, 27. (P.C.) — On dit que le rapport sur la situation bancaire canadienne sera bientôt prêt. Les commissaires, lord Macmillan, sir Charles Addis, sir Thomas White, le premier ministre J. E. Brownlee et M. Beaudry Leman, se réunissent tous les jours pour la révision des épreuves. L'enquête aura été conduite et complétée en sept semaines. Le rapport sera présenté à M. Bennett en fin de semaine.

Délégués de Joliette à Sherbrooke

Joliette, 27 — Les conservateurs du comté de Joliette ont choisi leurs délégués à la convention de Sherbrooke: MM. J.-Conrad Perreault, J.-Alexandre Guilbault, Romulus Joly, Adélaïde Chevrete et Pierre Joly. M. Robert Tellier, candidat défait aux dernières élections, est, inso facto, délégué.

Les substituts sont MM. Antonio Barrette, J.-R. Desrosiers, Wilfrid Bonin, Wenceslas Pouliot et S.-A. Lavallée.

M. Paul Comtois dans Yamaska

Les conservateurs réunis à Saint-François-du-Lac le choisissent comme leur candidat à l'élection partielle du 23 octobre — Les discours prononcés à la convention d'hier

St-François-du-Lac, Qué., 27 (De notre envoyé spécial). — M. Paul Comtois, agronome, de Pierreville, a été choisi hier, à la convention conservatrice, comme candidat officiel au siège du comté d'Yamaska, présentement vacant. Comme notre journal l'a déjà annoncé, les élections partielles de ce comté auront lieu le 23 octobre prochain.

La convention d'hier avait réuni un très grand nombre d'électeurs. Le Dr L.-W. Joyal, de St-David, présidait. Plusieurs orateurs, dont M. Georges-P. Laurin, député fédéral de Jacques-Cartier, M. Antonio Elie, député provincial d'Yamaska, et M. Paul Comtois, candidat officiel pour les prochaines élections partielles du comté d'Yamaska, ont porté la parole au cours de la réunion.

M. G.-P. Laurin Le député de Jacques-Cartier a d'abord félicité M. Paul Comtois d'avoir été choisi comme candidat officiel des conservateurs du comté. J'apprécie d'autant plus votre choix, Messieurs les électeurs d'Yamaska, dit M. Laurin, que moi-même je réalise depuis que je siège à Ottawa (particulièrement depuis que le gouvernement Bennett a institué l'enquête sur le lait), qu'il nous faut, dans les comtés ruraux, des députés qui connaissent quelque chose de la terre, des députés nés à la campagne et qui savent mieux que personne les besoins des cultivateurs. Votre candidat, M. Comtois, est non seulement un terrien, mais c'est en plus un agronome diplômé, un bachelier en sciences agricoles.

M. Comtois, il est vrai, a déjà été battu par le vote populaire, en 1930, mais, bien que simple ex-candidat, M. Paul Comtois a fait beaucoup plus pour le comté d'Yamaska que le député fédéral du comté lui-même. Il a obtenu pour votre comté plus de \$100,000 depuis sa défaite de 1930. Aussi, je ne vous demanderai pas d'élire M. Comtois à la prochaine élection, car je suis persuadé que les électeurs d'Yamaska voudront réparer leur erreur de 1930 et élire avec une majorité exceptionnelle M. Paul Comtois.

M. Paul Comtois Le candidat choisi par les électeurs conservateurs d'Yamaska, prend ensuite la parole. Il remercie d'abord les votants de l'avoir choisi comme candidat une seconde fois. Cette marque de confiance unanime, dit M. Comtois, indique de façon non équivoque que, dans le comté d'Yamaska, le parti conservateur n'a qu'un corps, qu'il n'a qu'une âme, en dépit de toutes les prédictions de mauvais augure de nos adversaires.

Cependant, malgré cette évidente union de notre parti, je ne puis m'empêcher de regretter la lutte que nous avons dû soutenir devant les tribunaux de Sorel afin de contester l'élection de 1930, qui fut marquée par l'injustice la plus flagrante.

Cous devez avoir réalisé, depuis 1930, qu'il n'est point nécessaire d'être député pour faire quelque chose pour son comté. Avec mes ressources modestes, j'ai obtenu depuis trois ans plus du gouvernement que ne la fait votre député en 10 ans.

Parlant ensuite de M. Bennett, premier ministre du Canada, M. Paul Comtois loue les grandes qualités de celui-ci. Il loue particulièrement l'attitude fière qu'il a prise à Londres, lors de la dernière Conférence impériale.

Qu'a fait M. Bennett en prenant le pouvoir au Parlement canadien? dit M. Comtois. D'abord la situation à laquelle le nouveau premier ministre avait à faire face était mille fois pire qu'il ne s'y attendait. Cependant, il s'est mis résolument à la tâche. Il a tout d'abord coupé les dépenses les plus inutiles. Il a commencé de régler de façon définitive le grave problème des chemins de fer. Il a ouvert des marchés extérieurs et a arrêté l'immigration. Enfin, il a mis toute son énergie à résoudre la question du chômage.

Le gouvernement Bennett est certainement le gouvernement qu'il

nous faut dans la dure période que nous traversons, mais encore faut-il l'aider, faut-il coopérer avec lui et lui donner, surtout, toute notre confiance.

En terminant, le candidat d'Yamaska cite en exemple son comté: Nous avons ici, dit-il, le plus bel exemple de comté rural, d'un comté rural qui sait comprendre ses intérêts et choisir comme tête un fils profondément attaché à la terre, un patriote qui connaît mieux que personne les besoins de l'agriculteur.

M. Antonio Elie Le député provincial d'Yamaska, M. Antonio Elie, s'excuse de ne pas parler longtemps parce que son rôle, prétend-il, est plutôt de donner un témoignage d'estime et de confiance à M. Comtois qu'un rôle de parler.

Le plus beau discours que je puisse faire, dit M. Elie, c'est d'avoir soumis moi-même à l'élection de votre comté, le nom de M. Paul Comtois. Si j'ai décidé d'appuyer M. Comtois lors de la prochaine lutte électorale, c'est parce que je suis persuadé qu'il est le plus digne d'entre les dignes de répondre au mandat que vous lui donnerez prochainement. C'est aussi pour prouver que les conservateurs fédéraux d'Yamaska entendent coopérer avec les conservateurs provinciaux.

M. Anthime Fortin M. Anthime Fortin, ex-candidat d'Yamaska, rassure d'abord les électeurs d'Yamaska et les autorise à ne pas regretter de ne pas l'avoir élu comme leur député.

Parlant ensuite du régime Bennett, M. Fortin déclare que le pays était à la veille de la banqueroute lorsque Bennett est arrivé au pouvoir. Alors que King a compromis et même perdu la plupart de nos marchés extérieurs, dit-il, Bennett nous a ouvert des débouchés en Europe. M. Fortin critique aussi l'entreprise des Chemins de fer nationaux, dont M. King, dit-il, a fait une machine électorale. Nous avions plus de chemins de fer qu'il n'en fallait à un pays relativement petit, continue M. Fortin.

M. King a été l'esclave de quatorze progressistes, continue M. Fortin, de quatorze progressistes de l'Ouest qui l'ont fait chanter et travailler au détriment de son pays.

M. Bennett, au contraire, ne se laisse pas intimider par M. Woodsworth et ses disciples. Il va droit son chemin sans s'occuper de ce que ceux-ci peuvent lui reprocher.

M. Bennett et le chômage Parlant de l'attitude de M. Bennett devant le chômage, M. Fortin déclare que, d'après les statistiques officielles, on a constaté que 28,504 chômeurs ont trouvé des positions stables, dans le seul mois de mai dernier.

M. Fortin assure aussi que le Canada est l'un des quatre seuls pays où le chômage ait diminué récemment. M. Fortin cite comme autres pays: l'Allemagne, l'Australie et la Pologne.

M. Fortin est d'avis que les libéraux font une critique intempestive de toutes les mesures présentées par le gouvernement d'Ottawa: Je n'est pas le temps de soulever des questions constitutionnelles, comme le font les libéraux, lorsque notre peuple demande du pain, déclare M. Fortin.

Nos banques sont solides, dit M. Fortin. Alors que les Etats-Unis, pays infiniment plus riche que le nôtre, pays de 120,000,000 d'habitants, assistent à la fermeture de 5,000 de leurs banques, nous n'avons à déplorer au Canada la fermeture d'aucune banque. Personne chez nous n'a perdu un seul sou.

Immigration et emprunt M. Anthime Fortin déclare ensuite que l'immigration a considérablement diminué sous le régime Bennett. De 450,000 immigrants que nous recevions chaque année sous M. King, nous n'en recevons, sous M. Bennett, qu'environ 50,000, et bientôt nous n'en recevrons plus du tout.

On a voulu ternir la gloire de M. Bennett, continue M. Fortin, mais on n'y a pas réussi. La preuve la plus éclatante de la popularité du premier ministre du Canada, c'est que lorsqu'il a lancé un emprunt canadien à Londres (un emprunt de \$75,000,000 à 4 pour cent d'intérêt) on lui a répondu sans délai, et même, en l'espace de quelques minutes, l'emprunt de M. Bennett fut couvert quatre fois.



UN CANADIEN FRANÇAIS EN TURQUIE — M. A.-R. Boivin, de Winnipeg, dirigera la construction d'un chemin de fer de 300 milles en Turquie. C'est son ami, M. Albert Champagne, conseiller financier du gouvernement d'Angora, qui lui a obtenu ce contrat.

M. Fortin assure ensuite que M. King semble vouloir se rallier au parti de M. Woodsworth.

Le parti de M. Woodsworth, déclare M. Fortin, est un parti aux principes destructeurs. Il vise à la destruction de la religion catholique. Il vise à la destruction du capital. Il préconise la neutralité scolaire. Il reconnaît officiellement toutes les religions. Il ouvre grandes à l'étranger les portes du pays. Il veut abolir l'article 98 du Code criminel, article qui condamne les fauteurs de désordre.

On veut saper, on veut détruire la famille et la religion catholique qui ont fait le Canada ce qu'il est. On veut faire de notre pays une nouvelle Russie soviétique, un nouveau Mexique, une nouvelle Espagne. Voilà, termine M. Fortin, la doctrine de Woodsworth, la doctrine dont M. King approuve plusieurs des articles (il le déclarait lui-même le 27 février 1933, à M. Woodsworth).

Sauvons le pays du communisme, du socialisme, du bolchevisme, vers quoi il s'acheminerait avec M. King, dit en terminant M. Fortin.

M. Tancrede Fortin Le président de l'Idée conservatrice de Montréal, M. Tancrede Fortin, prend ensuite la parole.

Après avoir félicité la convention d'avoir choisi M. Paul Comtois comme candidat, M. Fortin rend hommage à M. l'avocat Chassé, de Sorel, et à M. le notaire Desrosiers, de St-Guillemme, qui se sont généreusement effacés devant M. Comtois afin de ne pas compromettre les chances du parti conservateur lors des prochaines élections d'Yamaska.

M. Fortin dénonce, lui aussi, le parti de M. Woodsworth, la C.C.F., qui est "un parti démouleur", qui veut briser, chez nous, nos meilleures traditions. Il dénonce M. King d'approuver certains articles du programme de M. Woodsworth, et il cite à ce propos une déclaration de Son Excellence l'archevêque coadjuteur de Montréal, publiée dans la Gazette.

M. Tancrede Fortin déclare que l'une des pires erreurs du gouvernement King a été d'encourager, de favoriser le crédit ou la vente à tempérament, qui a incité nos familles de ressources modestes à dépenser plus que ne leur permettaient leurs moyens.

En terminant, M. Tancrede Fortin, après avoir fait un bref inventaire de l'administration Bennett, déclare que le premier ministre actuel s'est montré le meilleur des administrateurs en mettant à exécution un programme économique de première valeur.

Nous devons à M. Bennett, dit M. Fortin, la suprématie sur le marché canadien, la suprématie sur le marché britannique et la suprématie prochaine sur les autres pays du monde. M. Bennett créera aussi des moyens de transport (creusage des canaux, canalisation du Saint-Laurent, etc.), qui contribueront grandement à l'écoulement de nos produits.

Congrès à Ottawa Ottawa, 27. (C.P.) — Le huitième congrès annuel de la Canadian Chamber of Commerce aura lieu ici, les 11, 12 et 13 octobre, sous la présidence de M. John W. Ross.

Advertisement for Dupuis Frères featuring a woman in a long dress and coat. Text includes 'Elegance et confort Manteaux d'automne', '24.50', and 'Dupuis Frères'.

Advertisement for CHICAGO SE HATER - L'EXPOSITION FERME LE 31 OCTOBRE. Includes details about train fares, Pullman wagons, and travel agencies.

Advertisement for La Banque Provinciale du Canada, featuring an image of a car and text about insurance and savings.

Advertisement for Mollison and Johnson, featuring an image of a woman and text about a projected trip to Baghdad.

Advertisement for Cours de littérature anglaise à l'Université and Avis à ceux qui voyagent.